



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1941

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-QUATRE ANS

1897-1941

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
L'honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE, NUMÉRO 35

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 29 AOÛT 1941

L'Instruction publique

La famille. — L'Eglise. — L'Etat

Il y a quelques années, L'AVENIR DU NORD fut l'objet des soupçons les plus malveillants et des accusations les plus injustes. On se plaisait, en certains milieux, à nous supposer les intentions les plus perverses parce que nous nous préoccupions de rendre meilleure, plus complète et plus moderne l'organisation de l'instruction publique dans la province de Québec.

Parce que nous étions des libéraux, un groupe de réactionnaires nous refusait le droit d'émettre nos idées en cette matière; même lorsqu'elles sont conformes à la plus stricte orthodoxie.

Sans scrupule, sans souci des réputations qu'ils attaquaient et compromettaient, sans respect pour la charité chrétienne qu'ils blessaient, les tenants de cette école se lançaient dans des discussions byzantines et interminables pour démontrer que leurs insinuations étaient fondées et pour justifier le procès de tendance qu'ils nous faisaient.

Nous ne nous préoccupons pas plus qu'il ne faut des journaux inquisiteurs qui nous poursuivent de leurs amères critiques; d'abord parce qu'en cherchant à nous trouver en contradiction avec la doctrine de l'Eglise, ils ont toujours fait fausse route, ensuite parce que leur clan diminue d'importance tous les jours.

Cependant, nous croyons — nous pourrions dire nous savons — que les calomnieux tromperont plusieurs hommes de bonne foi qui nous considèrent comme un ennemi de l'ordre, un radical dangereux et même un franc-maçon.

Le mensonge servi par l'insinuation a si vite fait de troubler les esprits et de ruiner la confiance dans les coeurs.

C'est pourquoi il est de notre devoir de réaffirmer nos principes et d'étaler au grand jour nos idées que quelques-uns s'efforcent encore de faire passer pour ténébreuses et subversives.

Au lieu de nous attarder dans une thèse spéculative sans contact avec la réalité, nous allons nous approprier une étude pratique, émanant d'un prêtre distingué, professeur à l'une des grandes universités de Rome, et que l'on nous a communiquée. Nous y trouvons exprimée notre opinion personnelle sur la question de l'instruction publique.

Disons tout d'abord qu'il faut éviter de donner à l'Etat plus qu'il ne lui revient dans cette matière et qu'il faut également ne pas exagérer les droits du pouvoir religieux. En ceci comme dans le reste, il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.

I
Le premier et principal intéressé dans l'instruction publique c'est le père de famille.

Avant et indépendamment de toute société civile et par conséquent de tout Etat, il y a la famille qui a sur la société civile et l'Etat (qui en est l'autorité constituée) une priorité chronologique et logique. De cette priorité chronologique découle nécessairement une priorité de droit ou juridique.

Avant qu'il n'existe un nombre suffisant de familles pour fonder une société civile (et par conséquent un Etat qui la gouverne) la loi de nature impose aux parents le devoir d'élever leurs enfants de manière qu'ils soient rendus, grâce à cette formation de la part des parents, capables de s'en tirer par eux-mêmes dans la vie d'ici-bas. C'est là, du reste, un des buts naturels du mariage, comme l'indique saint Thomas dans sa Somme Théologique (supplément 9, 41, art 1).

Il découle de cette vérité élémentaire que, selon le droit naturel, c'est aux parents et plus particulièrement aux pères qu'incombe le devoir et que, par conséquent, appartient le droit d'outiller leurs enfants de façon qu'ils puissent s'en tirer par eux-mêmes dans la carrière qu'ils ont à fournir dans la société dont ils font partie.

Si ce devoir du père tient à la constitution naturelle des choses, aucune loi positive, aucun régime civil, aucune constitution politique, aucun développement de la civilisation ne peut prévaloir contre lui, ni en déposséder le titulaire au profit ou à la charge de qui que ce soit, fût-ce même l'Etat, qui a cependant le droit d'intervenir, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

Dans la pratique de la vie, on fait pour l'instruction ce que l'on fait pour la vie matérielle, on procède à la division du travail. De même qu'aucun citoyen dans les sociétés civiles ne pourrait directement et par lui-même à son vêtement, à sa chaussure, à sa coiffure, à son logement, etc., mais fait exécuter, moyennant une compensation adéquate, ces différents services par un cordonnier, un tailleur, un chapelier, des maçons, des charpentiers, etc., de même les pères de famille délèguent à des gens spécialement entendus en fait d'instruction et de pédagogie, le soin d'instruire leurs enfants conformément aux exigences de la vie qu'ils auront à faire. Mais de même que le cordonnier, le tailleur, etc., travaillent sur la commande du client et de la façon qu'il veut, ainsi le maître choisi par les pères de famille doit instruire leurs enfants à la façon dont eux-mêmes l'entendent. Si les uns veulent un enseignement capable de former leurs enfants aux carrières de l'agriculture, les autres aux carrières de l'industrie, les autres aux carrières libérales, il faut que les maîtres exécutent ces volontés et qu'ils se rendent capables de les bien accomplir. Les pères de famille sont incompétents dans le détail technique et pédagogique que ces différentes instructions requièrent et, pour cela, ils ont confiance dans les maîtres, mais la nature même, ou la caractéristique de l'instruction déterminée par le but à atteindre, ce sont les pères de famille qui le dictent et les maîtres ne sont que leurs délégués pour le traduire en fait.

Quant à l'instruction et à l'éducation morales qui ne peuvent se déjoindre de l'instruction intellectuelle, surtout dans l'ensemble de l'instruction primaire et élémentaire, c'est encore aux pères de famille et pour les mêmes motifs qu'appartient le devoir et par conséquent le droit de pourvoir par des délégués compétents à ce qu'elles soient données à leurs enfants.

L'Etat lui-même, s'il a des écoles sous sa dépendance, ne peut que faire exécuter la volonté des pères de famille.

II

De ces vérités fondamentales il suit que personne, pas même l'Etat, ne peut s'arroger le monopole de l'instruction intellectuelle. Tous ceux qui en sont capables et que les pères de famille acceptent, peuvent légitimement remplir cette fonction. A considérer les choses en elles-mêmes, l'Etat n'a pas plus de droit au monopole de l'instruction qu'à celui de la chaussure, de l'habit, de la menuiserie, etc.

Supposons que dans une nation il existe des institutions individuelles ou collectives qui remplissent parfaitement la fonction instructive des citoyens sans qu'il y ait une seule école communale, provinciale ou gouvernementale, l'Etat n'a à se mêler de l'instruction en aucune façon.

Nous supposons évidemment que cette fonction soit remplie comme nous venons de le dire: parfaitement, au point de vue de l'hygiène morale et physique, des méthodes et des résultats. La raison en est que la fonction de l'Etat (qui est fait pour les citoyens et non vice versa) est de stimuler, favoriser et protéger les initiatives individuelles et collectives de la façon la plus complète, c'est-à-dire de la façon qui assure le mieux le bien général.

En fait, les progrès réalisés par le génie humain dans la civilisation contemporaine sont tels que pour bien tenir leur place dans la société, les enfants doivent être pourvus d'une instruction très développée et adaptée aux différents milieux occupés par chaque nation. L'outillage technique et scientifique de l'instruction comporte de très grandes

Un impérieux devoir pour les parents

Maintenir les enfants aux écoles, même au prix de réels sacrifices

La Semaine Religieuse de Québec publie le communiqué suivant de S. Em. le cardinal Villeneuve :

"S. Em. le cardinal-archevêque de Québec, dans toutes les paroisses qu'il a récemment visitées, a recommandé avec une particulière instance aux familles d'envoyer et de maintenir leurs enfants aux écoles, même au prix de réels sacrifices, avec une assiduité parfaite et, inéluctablement, jusqu'aux classes de l'enseignement primaire supérieur. Et il souhaite vivement que MM. les curés du diocèse, à la ville et à la campagne, y insistent à leur tour.

Le devoir de procurer à leurs enfants une éducation complète est pour les parents une obligation très grave. Et ceux qui y manquent volontairement sans d'impérieuses excuses ne sauraient être admis aux Sacraments avant de réparer leur négligence coupable.

Si l'instruction a toujours été utile, elle est de nos jours nécessaire non seulement pour mener une vie conforme à sa dignité d'homme et de chrétien mais aussi pour servir le bien de la famille et de la patrie. Les emplois faciles qu'offrent présentement aux garçons et aux fillettes le commerce et surtout les industriels de guerre sont un appât funeste, mais qui ne devrait pas faire oublier aux parents la nécessité supérieure de procurer à leurs enfants une instruction convenable.

Les parents catholiques se rappelleront aussi que rien n'importe au bonheur et au salut de leurs fils et de leurs filles comme une éducation religieuse solide et une con-

naissance suffisante approfondie de la doctrine par conséquent, ne doivent-ils les exposer à se voir privés de cet enseignement moral et religieux dans des institutions neutres ou étrangères à leur foi.

MM. les curés voudront bien remettre en mémoire à leurs ouailles les dispositions pontificales et conciliaires que résume le décret synodal 215 sur ce point.

Il faudra payer le salaire minimum à nos institutrices

L'ouverture des écoles sous le contrôle du conseil de l'instruction publique est fixée au 2 septembre prochain. Les écoles primaires sont fréquentées par 400,000 élèves. Cette année, toutes les commissions scolaires devront payer le salaire minimum de \$300 à leurs institutrices. L'an dernier, presque toutes avaient payé ce salaire. On avait cependant noté quelques rares exceptions. Il s'agissait de difficultés locales qui seront définitivement réglées.

Nous apprenons que cette année, le gouvernement a dépensé des sommes considérables pour meubler les écoles dans les régions de colonisation. Comme question de fait, il en a meublé des centaines.

Chez les colons, c'est le gouvernement qui se charge entièrement des écoles. Il les construit, les meuble, fournit les livres et paie le salaire des institutrices, au moins pendant les premières années.

dépenses. La capacité suffisante pour donner cette instruction est le lot de spécialistes qui ne peuvent l'acquiescer que par de longues années d'études et au prix de beaucoup d'argent; il s'ensuit qu'il en coûte beaucoup pour mettre sur pied des établissements d'instruction répondant aux nécessités d'aujourd'hui. De là naissent de grandes difficultés et souvent des impossibilités pour l'initiative privée de fonder et de maintenir des institutions pédagogiques répondant aux exigences de la civilisation. Ce sont ces difficultés et ces impossibilités qui légitiment l'intervention des pouvoirs publics.

L'Etat peut et doit aussi se substituer aux initiatives privées, quand elles font défaut ou qu'elles sont impuissantes à accomplir leur fonction de la façon qu'exige le bien commun.

L'Etat peut-il décréter l'instruction obligatoire? Si de fait un grand nombre de pères de famille n'accomplissent pas le devoir d'outiller leurs enfants pour la vie par une instruction que la civilisation a rendu nécessaire pour s'en tirer convenablement et que les moyens de persuasion et d'encouragement soient demeurés inefficaces, l'Etat peut et même doit décréter l'obligation pour les pères de famille de donner ou de faire donner à leurs enfants cette instruction nécessaire, par les écoles dues à l'initiative privée si elles existent et en sont capables, et à défaut de celles-ci par un enseignement qu'il organise lui-même.

III

Quel est le rôle du pouvoir religieux à l'égard de l'enseignement? S'il s'agit de l'enseignement des choses à croire et à pratiquer commandées par la religion, le pouvoir religieux a le monopole. Cela va de soi; par conséquent, il les enseignera directement ou il aura de droit le contrôle sur les organes qu'ils soient qui sont par lui acceptés pour les enseigner.

S'il s'agit de l'enseignement profane, le pouvoir religieux n'a aucune mission pour le donner. Il n'a que le droit de s'assurer qu'il ne contienne rien qui soit formellement contraire à la foi ou aux moeurs.

Mais si le pouvoir religieux n'a aucune mission pour donner l'enseignement profane, si, a fortiori, il n'a aucun droit d'en revendiquer le monopole, ceux qui en sont investis ont cependant, tout comme les autres citoyens, le droit de l'offrir à qui en veut.

Si, dans une nation, le clergé a, en fait, un monopole ou un quasi-monopole de l'enseignement, il est certain que s'il veut le garder et continuer de mériter la confiance qui le lui a valu, il faut qu'il adapte ses méthodes d'enseignement et ses programmes aux exigences du bien commun du milieu où il enseigne et au progrès que ce bien demande dans les circonstances concrètes d'aujourd'hui.

Si le clergé prétendait conserver ce monopole (qui n'est pas un droit mais un fait) et que ses méthodes et ses programmes fussent arriérés et insuffisants pour répondre aux exigences légitimes des pères de famille et que, d'autre part, il ne voulût point consentir à les changer, le pouvoir civil de ce milieu se trouverait en présence d'un organe désormais insuffisant pour procurer cette partie du bien commun qui est si importante et qui se rattache au bien intellectuel. En vertu des principes exposés plus haut, l'Etat aurait non seulement le droit mais encore le devoir de suppléer. Comment? D'abord, si la chose est possible, en tâchant d'entendre avec le clergé pour qu'il s'adapte à la nécessité; à défaut de cette entente, en suscitant la concurrence par l'initiative privée, et, si cela n'était pas possible, en instituant lui-même des écoles qui répondent à la nécessité et dans lesquelles le pouvoir religieux serait appelé à exercer le contrôle pour ce qui regarde la foi et les moeurs.

Chacun des points que nous venons de soulever peut donner lieu à de longs développements, mais les principes émis sont assez clairs et assez précis pour qu'on puisse les juger.

L'étude dont nous venons de nous inspirer et que nous avons copieusement citée, renferme une doctrine qui nous paraît juste, libérale, modérée. On y donne à la famille, à l'Etat et à l'Eglise la part qui revient à chacun.

A la famille incombent le droit et le devoir d'instruire l'enfant; à l'Eglise appartient exclusivement l'enseignement religieux; à l'Etat échoit le rôle de stimuler, de favoriser, de protéger l'initiative privée dans l'enseignement profane, d'y suppléer en cas de besoin.

JULES-EDOUARD PREVOST

La situation internationale

(Par la British United Press)

Lundi, 25 août, 1941.

Dixième semaine de la guerre russo-allemande. Sur un front de milliers de milles d'étendue, de Léninegrad, sur la Baltique, jusqu'à l'embouchure du Dniéper dans la mer Noire, les Allemands et leurs alliés poussent vigoureusement la troisième phase de leur invasion du territoire soviétique. L'ennemi est aux portes de Léninegrad et de Kiev, il assiège Odessa et a atteint les rives du Bas-Dniéper. Presque toute l'Ukraine occidentale est occupée.

Les nazis ont eu le temps, la semaine dernière, de préparer une nouvelle poussée dans la région du lac Peïpous. Il ne fait plus aucun doute qu'il est de leur intention de couper, du reste de la Russie, la base navale de Kronstadt sans laquelle la flotte soviétique ne peut rien pour maintenir son contrôle sur la Baltique. La perte de Kronstadt aurait de graves répercussions sur toute la guerre. Cette place forte est devenue plus importante que jamais depuis que l'aviation soviétique utilise les îles du golfe de Finlande comme point de départ de raids sur Berlin.

On espère que l'armée Rouge défendra avec la plus grande énergie la région puissamment fortifiée de Léninegrad. Actuellement, la menace finlandaise, au nord, est moins inquiétante sur ce front que la menace allemande au sud. Attaquée de trois côtés à la fois, et surtout si Kronstadt tombe aux mains de l'ennemi, Léninegrad, quoique puissamment fortifiée, ne pourra tenir très longtemps. Il n'y a aucun espoir que les troupes soviétiques puissent maintenant repousser l'envahisseur sur ce front, elles ne pourront résister... le plus longtemps possible. Cette guerre, par de terribles leçons, nous a enseigné que l'aviation est la première arme, la plus importante à la victoire. Au front de Léninegrad l'aviation allemande a la supériorité numérique.

GRAVE MENACE EN UKRAINE

Au Sud, les troupes allemandes et leurs alliées se sont emparées de l'Ukraine occidentale moins les villes de Kiev et de Dniepropetrovsk, le long du Dniéper et d'Odessa, sur la mer Noire. De l'ouest même de Moscou, les Allemands ont la supériorité en hommes et en matériel sur ce front. On croit, cependant, que le maréchal russe Semyar Budenny a pu passer le fleuve avec quelque 450,000 hommes de son armée. On a dit que l'armée Rouge en retraite avait fait sauter le grand barrage du Dniéper, mais cela n'a pas été confirmé. Cependant, si cela est vrai, en faisant sauter le barrage, les troupes soviétiques ont privé d'électricité de vastes régions industrielles et vont arrêter toute production.

La position des troupes soviétiques en Ukraine est critique. Au-delà du Dniéper, il y a de nombreux objectifs intéressants. Il est plus que probable que les Allemands vont, sans délai, tenter de traverser l'immense fleuve dans son cours inférieur. Ils occupent déjà les deux rives du Haut-Dniéper jusqu'à la hauteur de Chernigov. On peut prévoir qu'ils tenteront à un mouvement enveloppant Smolensk - Bryansk - Gomel et que de Gomel leurs unités motorisées tenteront de descendre vers le sud sur la rive gauche du Dniéper.

Il n'est donc pas impossible que l'ennemi s'empare de la Crimée, atteigne le rivage de la mer d'Azov et fasse la conquête du bassin du Donetz et de ses richesses, dans un temps relativement court, car au-delà du Dniéper il n'existe aucun obstacle naturel à la marche de l'envahisseur, avant le Donetz. Et encore il n'y aurait vraiment que le Don qui pourrait permettre la formation d'une nouvelle ligne de défense suffisamment forte.

En regardant les faits tels qu'ils sont et non comme on voudrait qu'ils soient, on constate que les semaines qui vont suivre seront les plus décisives de la guerre en Russie d'Europe. Les Allemands frappent et frapperont à grands coups, ces semaines-ci. Au nord et au sud, ils forgeront les pinces d'une gigantesque tenaille. S'ils s'emparaient de Kronstadt, de Léninegrad et des rives de la Baltique, au nord et si, au sud, ils occupaient les bords de la mer d'Azov et atteignaient les rives du Don,

Mackenzie King en Angleterre

Importantes déclarations

Le premier ministre du Canada est arrivé à Londres le 20 août.

Le 21, il a assisté à la séance du Cabinet britannique.

Après avoir eu une première entrevue avec M. Churchill, il a rencontré nombre de personnalités britanniques et la plupart des officiels canadiens de la politique et de l'armée à Londres.

Au cours de sa conférence de presse, au ministère de l'Information, il a fait hautement l'éloge des Canadiens-français et de la province de Québec. "Il n'est rien de plus beau, a dit M. King, que l'attitude du Canada français". La province de Québec appuie solidement les gouvernements britanniques et canadiens dans la poursuite de la guerre.

Quant à la conscription, à laquelle le faisait allusion un journaliste, M.

King a déclaré que devant l'empressement du peuple à servir dans les forces du pays, le gouvernement canadien n'avait pas songé à présenter une telle mesure.

Au sujet d'un projet de cabinet de guerre impérial, le premier ministre a abondé dans le sens de M. Churchill: il ne voit pas les avantages d'un pareil organisme, qui présente par contre plusieurs inconvénients. Et M. King a décliné à ce propos ses raisons.

Il a enfin exposé les quatre buts de sa visite en Angleterre: affirmer la détermination du Canada dans la poursuite de la guerre, renouveler une vieille amitié, qui date de 1907, avec M. Churchill, dire au peuple anglais toute l'admiration que son indomptable courage inspire au Canada et visiter les troupes de terre, de l'air et de mer du Canada en Grande-Bretagne.

Le Canada en guerre

La rencontre des chefs

M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a quitté le pays le 19 d'août, dans un avion transatlantique qui a atterri le lendemain en Angleterre où le chef du gouvernement canadien a rencontré M. Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne. Ces entretiens ont eu lieu à Londres peu de temps après l'historique rencontre en mer de M. Churchill et du président des Etats-Unis, M. Roosevelt, événement de portée considérable à la préparation duquel M. King participa activement. Notre premier ministre effectuait sa première envolée. Il a été accompagné dans ce voyage par le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Canada, par le brigadier Georges-P. Vanier et quelques autres. Depuis l'ouverture des hostilités, M. King est le neuvième membre du cabinet canadien à se rendre outre-mer. Ceux qui l'ont précédé sont M. Norman Rogers, ancien ministre de la défense nationale qui est mort tragiquement, depuis, dans un accident d'aviation; M. T.-A. Crerar, ministre des mines et des ressources; M. J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale; M. C.-D. Howe, dont le navire fut torpillé en

haute mer; M. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture; M. Ian Mackenzie, ministre des pensions et de la santé; M. C.-G. Power, ministre de l'air; et M. Angus Macdonald, ministre de la marine, qui est encore en Angleterre.

A Ottawa

En l'absence de M. Mackenzie King dont le séjour en Angleterre peut être prolongé, M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, devient premier ministre par intérim.

Au district militaire de Québec

Le brigadier Georges-P. Vanier, qui accompagne M. Mackenzie King dans son voyage en Angleterre, vient justement d'être nommé commandant du district militaire no 5 de Québec où il remplacera le brigadier Hercule Lefebvre qui se rend outre-mer pour prendre de nouvelles fonctions au quartier général des forces canadiennes à Londres. Le brigadier Lefebvre occupait le poste de commandant de ce district depuis le mois de novembre dernier.

Nouveaux officiers de marine

Parmi les officiers subalternes de la marine royale canadienne qui viennent de terminer leur instruction aux bases navales d'Esquimalt et d'Halifax, aux deux extrémités du pays, on relève les noms suivants: J.-A. Deschamps et G.-W. Beile, de la division d'Esquimalt; H. Benoit, R.-E. Paré, M. Jetté, M. Gagnon, P. L'Abbé, B. Montpetit et F. Lefebvre, de la division Cartier, Montréal; P.-L. Dessaulles, de la division d'Ottawa; M.-J. Castonguay, J.-G.-L. Langlois et J.-Y.-A. Lemieux de la division de Québec. Ces officiers sont entrés en service actif comme enseignants de vaisseau stagiaires. Durant leur séjour à l'Ecole navale, ils ont suivi des cours d'instruction dans divers sujets tels que discipline, artillerie, torpille, signaux, navigation, et guerre antisous-marine. D'autres candidats suivront des cours identiques commençant le premier septembre.

Nouvelle orientation

Durant les phases préliminaires de la guerre, et de moins en moins jusqu'à présent, on pouvait compter qu'une unité de formation rendue outre-mer aurait encore le temps de compléter son instruction. Mais les hostilités gagnent de nouveaux théâtres d'opérations, et des formations canadiennes pourraient y être envoyées. Le but ultime de notre système d'instruction militaire au Canada doit être par conséquent, de nous assurer que les troupes quittant le Canada ont atteint un niveau d'instruction qui leur permet de combattre efficacement dès leur débarquement. Comme corollaire, elles doivent être dans le même temps, équipées selon le même standard. De plus, il faut, bien entendu, prendre les dispositions pour la défense des côtes du Canada et pour l'instruction des renforts. La direction de l'instruction militaire n'intervient guère lorsqu'il s'agit de décider quelles sont les unités qui doivent être mobilisées. Sa tâche (Suite à la deuxième page)

Le Canada en guerre

(Suite de la première page)

consiste à s'assurer que celles qui ont été levées soient instruites pour remplir leur rôle dans la guerre moderne.

Motorisation

L'armée canadienne possède maintenant, toute proportion gardée, plus de formations motorisées que l'armée allemande. Il existe plus de 150 métiers différents dans notre armée dont très peu d'artisans peuvent être recrutés dans la vie civile sans nuire aux industries de guerre. Il faut que ces spécialistes soient formés à l'armée. Il se fait aussi peu sage pour une unité de se rendre au front sans artisans parfaitement compétents, que sans artilleurs, mitrailleurs, ingénieurs ou signaleurs bien formés. Il en résulterait tout simplement un détraquement de l'outil militaire compliqué dont toute armée moderne est pourvue. Un char avec une chenille brisée, un appareil de T.S.F. hors d'usage, ou un camion dont le moteur est en panne, sont autant d'embarras tant qu'ils n'ont pas été réparés. Au Canada, il nous faut fournir plus de 17.000 artisans spécialisés durant les prochains douze mois.

Noblesse d'épée oblige.

Les officiers et volontaires du Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne ne porteront ni sac ni parapluie ni canne. Les bracelets, les boucles d'oreilles et autres colifichets seront également interdits d'après les règlements qui viennent d'être publiés. Les alliances et les bagues chevalières seront permises ainsi que les bagues de fiançailles dans le cas des officiers ou volontaires qui auront obtenu du commandant de leur district la permission de se marier. Il faudra toutefois avoir accompli au moins six mois de service avant qu'il soit possible d'obtenir la permission de se marier.

La production de guerre

Du 6 au 12 août, inclusivement, le ministère des munitions et des approvisionnements a octroyé 3.452 contrats de guerre d'une somme globale de \$10.155.013.

France libre

France libre, symbole de victoire

(Câble spécial de Londres au service de l'information France libre) Ottawa 13 août. — Au moment où la campagne du 'V', symbole de la détermination des alliés d'obtenir la victoire bat son plein en France et autres pays occupés, et alors qu'elle prend de plus en plus d'ampleur au Canada, il est intéressant de noter quels furent ses débuts.

D'une source autorisée à Londres, on a communiqué adressé au Service de l'information France Libre, à Ottawa, dit : "La campagne du 'V' fut ouverte en France par une des émissions régulières de Londres 'Les Français parlent aux Français' le 22 mars dernier. Dès le 2 avril, Radio-Paris se plaignait du fait que la lettre 'V' se rencontrait partout.

Il y eut poursuite en correctionnelle des manifestants et des propriétaires d'immeubles portant la lettre interdite.

Dans le nord de la France, les Allemands ont rendu les instituteurs dans chaque école responsable de ces inscriptions. La ville de Nîmes adopta l'inscription 'V des A' (victoire des Anglais et 'V des G' (victoire des Gaulloises). Arrêts, amendes et sanctions furent infligées et les autorités allemandes, secondées par la presse en France occupée, s'efforcèrent de ridiculiser cette campagne.

En juin, un speaker de France Libre demanda d'écrire côte à côte les lettres 'V' et 'H' (victoire et honneur), rappelant les promesses du maréchal. Il fut partout écouté et les inscriptions sont maintenant standardisées : Croix de Lorraine entourée des lettres 'V' et 'H'.

La marine marchande française libre est d'un puissant apport à notre effort de guerre.

La marine marchande française libre comprend à l'heure actuelle une centaine de navires de com-

merce français, représentant un tonnage de 500.000 tonnes, soit le quart du tonnage total de la flotte de commerce de la France.

Tous ces navires ont dû être réquisitionnés par le Gouvernement Britannique parce qu'il n'existe pas pour l'instant, de statut légal de la France Libre lui permettant d'avoir un pavillon officiel. Ces navires portent donc à l'arrière le pavillon britannique, mais au grand mat, ils arborent tous le drapeau tricolore et une flamme portant la Croix de la Lorraine.

Environ la moitié de ces navires ont des équipages exclusivement français, du Capitaine au dernier mousse et 2.000 officiers et marins du commerce font partie actuellement de la Marine Marchande Française Libre. Leur nombre augmente sans cesse du fait des évènements de France et des enrôlements dans toutes les parties du monde; s'il n'est pas plus élevé, c'est qu'une grande proportion des marins du commerce, les plus jeunes notamment, servent dans les Forces Navales Françaises Libres, à bord des bâtiments de guerre.

Tous ces navires naviguent continuellement au service de la cause alliée, et si, jusqu'à maintenant, ils n'ont jamais touché de ports neutres, pas même ceux des États-Unis, c'est pour des raisons diplomatiques et par crainte d'une saisie-arrêt du Gouvernement de Vichy qui les immobiliserait à l'étranger.

Comme tous les navires britanniques et la plupart des navires alliés, norvégiens, hollandais etc., les navires de commerce français libres sont gérés par le Ministry of Shipping — depuis peu appelé Ministry of War Transport — mais le droit de regard de la France Libre sur l'exploitation de ses navires est officiellement reconnu par le Gouvernement Britannique et un Service français de la Marine Marchande Française Libre est installé dans l'immeuble du Ministry of War Transport et travaille en étroite collaboration avec le Ministère britannique.

DEUXIEME ANNIVERSAIRE DE L'ENTREE DU CANADA EN GUERRE

Le mercredi, 10 septembre prochain marquera le deuxième anniversaire de notre entrée en guerre. A cette occasion, une proclamation officielle invitera le peuple canadien à consacrer la période du 10 au 17 septembre à nos combattants "pour l'honneur et nous louer nous-mêmes au service de notre patrie et à la défense de notre cause". En même temps, les gouvernements provinciaux, les maires, les sociétés, les confessions religieuses et les écoles seront invités à prêter leur concours afin de donner à cette

semaine un caractère national. La radio et le cinéma ont déjà accordé leur concours enthousiaste.

Il est généralement admis qu'on ne saurait trop insister sur l'importance de cultiver le sens du devoir patriotique. C'est pourquoi je me permets de vous demander d'ouvrir largement vos colonnes au thème choisi pour la circonstance. Vous contribuerez ainsi puissamment à développer l'esprit canadien dont le Canada a besoin pour assurer sa victoire.

PETIT COURRIER D'EUROPE

BELGIQUE

Un an de Libre Belgique

Bruxelles. — Le 15 août 1941 marquait le premier anniversaire de la fondation du grand journal belge d'occupation, "La Libre Belgique", clandestinement rédigé, imprimé et distribué à l'intention de milliers de patriotes belges qui entretenaient, vivace, dans leur petit pays la résistance opiniâtre à l'ennemi. Tenir ce journal en circulation sous le nez de la Gestapo vigilante, l'approvisionnement de papier, s'assurer d'une collaboration régulière, contrôler les renseignements, voilà autant de faits d'héroïsme quotidien qui sont admirables. Pour ridiculiser les persquisitions nazies, les journalistes ont choisi comme éditeur responsable la statue de Peter Pan, au Jardin d'Egmont, à Bruxelles. Dans la double mise au point du dernier numéro parvenu en Amérique, on peut lire tout le programme de "La Libre Belgique": "Au moment où les soussignés ont, au mois de juillet 1940, décidé de reprendre l'oeuvre de leurs aînés de la période de 1914-1918, avec moins de talent sans doute mais avec la même ardeur à défendre et, au besoin, à soutenir le moral de leurs concitoyens, il leur a paru qu'il était permis de reprendre le titre "La Libre Belgique". Ils se sont efforcés depuis lors de rester dans la ligne de leurs glorieux devanciers et n'ont pas ménagé les sacrifices pour donner à ce journal — clandestin par nécessité — la diffusion la plus large, désirant atteindre toutes les couches de la population et les maintenir dans l'union farouche de notre indépendance nationale... etc."

ALLEMAGNE

Rubens est devenu allemand

Siegen. — Un festival Rubens vient d'avoir lieu dans cette ville de Westphalie pour saluer dans l'illustre représentant de l'école flamande de peinture, "le premier

précurseur allemand de la collaboration". On sait que Pierre-Paul Rubens, le grand peintre du XVIIe siècle, est né accidentellement à Siegen, et c'est là une raison qui a paru suffisante aux Nazis pour en faire un aryen. L'écrivain G. K. Chesterton a déjà ridiculisé cette manie typiquement allemande de prussianiser les plus beaux noms de l'Histoire. "Voici, disait-il dans ses Lettres à un vieux garibaldien, comment la culture allemande traite Michel-Ange: — Michelangelo Buonarroti (1475-1564) Bernhard, ancêtre de la famille, vécut à Florence vers 1210. Il eut deux fils, Berlinghieri et Buonarroti. C'est un nom qu'on retrouve fréquemment dans les dernières générations, qui finit par rester à la mille. C'est un nom allemand composé de Bona (Bohn) et Hrodo, Roto (Rhode, Rothe). Michelangelo avait toujours eu le teint coloré... on peut dire que les yeux sont plutôt petits que grands, couleur de corne, mais mouchetés de jaune et de bleu, etc. — Prendriez-vous, pour prouver que Michel-Ange était italien, la peine que prend cet homme pour prouver qu'il était allemand? Certes non. La seule impression qu'il a faite, sur votre esprit comme sur le mien, cet homme, qui est un historien prussien accrédité, c'est que Michel-Ange ne l'intéresse nullement. Il creuse pour trouver des cadavres de Prussiens dans les catacombes de Rome ou sous les ruines de Troie. Pourquoi qu'il trouve quelque part un mort à l'oeil bleu, il est content. Il serait fort amusant de souffler par ce moyen tous ses grands hommes à l'Allemagne. On pourrait dire que Molke était Italien, à cause de la vieille racine latine mol, représentative de la douceur d'humeur de ce général. On pourrait dire que Bismarck était Français, car son nom commence par le populaire cri de théâtre: Bis! On pourrait dire que Goethe était Anglais, car son nom commence par le cri sportif populaire: Go! Mais la différence fondamentale entre le professeur prussien et nous, c'est simplement que nous ne sommes pas fous."

Rubens restera flamand car nous avons dans cette guerre-ci, comme dans l'autre où Chesterton écrivait, le bon sens de notre côté.

LA CROIX DE FER

Berlin. — Hitler a considérablement augmenté le nombre des titulaires de la Croix de Fer depuis le début des hostilités, afin de tenir élevé le moral de ses troupes auxquelles il promet toujours, à chaque nouvelle campagne qu'il entreprend que ce sera la dernière des dernières. La Croix de Fer est une médaille que peuvent mériter officiers et soldats dans l'armée allemande. Elle a été instituée le 17 mars 1813, par Frédéric-Guillaume III de Prusse. Il y a deux sortes de croix de fer, l'une de première classe, l'autre de seconde classe. A la fin de la dernière guerre, la croix de fer de seconde classe avait été épinglée sur cinq millions et demi de poitrines depuis son institution. 218.000 des 13.400.000 combattants qui participèrent à la guerre des Pouvoirs Centraux contre les Alliés en 1914-1918, reçurent en récompense la croix de fer de première classe. Hitler a institué deux nouvelles catégories de croix de fer; celle qu'on porte avec la cravate et celle qui est ornée de feuilles de chêne en argent et qui fait un chevalier de celui qui la porte.

NORVEGE

Cinq dollars par délation

Oslo. — Le parti nazi de Norvège qui a à sa tête le sinistre Quisling vient d'offrir, dans les régions de Skien et de Sandefjord, où se répètent systématiquement les actes de sabotage, une prime de vingt-cinq couronnes, environ \$5, par patriote dénoncé, à tous ceux qui voudront se faire les délateurs de ces partisans de la résistance.

RUSSIE

Les péchés d'Israël

Minsk. — Le gouvernement allemand vient d'offrir trois bourses, l'une de 10.000 marks, l'autre de 6.000 marks et la troisième de 3.000 marks à ceux qui prépareraient les meilleures affiches qui démontreraient que le bolchévisme est une doctrine destinée à assurer la domination mondiale des Juifs. A cet effet, il est intéressant de lire dans le livre de M. André Chénard, "Défense de l'Amérique", qui fait maintenant autorité, que "l'astucieuse propagande allemande a inventé la peur du bolchévisme et en a fait une ruse de guerre d'une extrême efficacité. Son invention date de 1917, à l'époque où la révolution russe se dessinait. Elle eut pour auteur le juif Helphand dit Parvus, agent notoire, depuis des années, du grand-Etat-major allemand."

Au Canada cette semaine

L'importance du journal hebdomadaire comme facteur d'unité nationale et comme contribution à l'éducation améliorée de nos populations a fait l'objet de déclarations emphatiques de la part du premier ministre Adélard Godbout, du ministre Borne, de Québec du ministre Isley et de quelques autres orateurs d'importance, alors que dernièrement, à Québec se réunissait la presse hebdomadaire en convention. Ces déclarations de personnalités officielles de diverses responsabilités n'ont fait que confirmer une opinion répandue: à savoir que la presse hebdomadaire a un grand rôle à jouer dans le développement harmonieux et l'organisation pacifique du Canada.

Selon l'avis des orateurs mentionnés, les journaux quotidiens sont esclaves de la nouvelle de l'heure qu'ils ne peuvent considérer ni analyser à loisir. Le temps manque pour les commentaires l'étude des causes, et des conséquences. Leur tâche se centralise autour de la réception et de la diffusion de la nouvelle au fur et à mesure qu'elle arrive sur les câbles. On ne peut guère leur demander plus. L'éditeur d'un hebdomadaire se trouve dans une situation différente: la nou-

LE ROLE DE LA PRESSE LIBRE

Québec. — (BUP) — Devant plus de 300 membres de l'Association des journaux hebdomadaires du Canada réunis en congrès, ici, au château Frontenac, le 14 août dernier, M. Robert-W. Keyserlingk, gérant général de la British United Press, a défini le rôle de la presse en pays libre, dans une allocution dont voici le résumé:

La profession journalistique, dit M. Keyserlingk, est une fonction aussi essentielle dans un pays libre qu'elle est dangereuse en pays totalitaire. Tandis que notre travail consiste à fournir les faits sur lesquels le public doit former son opinion et baser son jugement, le journaliste en pays totalitaire transmet des opinions dictées qu'il présente comme des faits.

Sans la présentation exacte des faits, l'opinion bien fondée ne peut plus exister. Lorsque l'opinion publique perd sa validité, la confiance est détruite. La perte de la confiance publique est la menace la plus dangereuse à toutes les institutions existantes, à toutes les organisations érigées et à toutes les libertés organisées. Son alternative est l'anarchie ou la dictature. Notre vie professionnelle et civique, notre vie nationale n'ont que l'alternative suivante: se fonder sur la confiance mutuelle ou être dirigée par la contrainte.

Regardez l'Europe, où le citoyen a perdu d'abord confiance en lui-même, puis en le système économique sous lequel il vivait. Il a ensuite perdu toute confiance en ses dirigeants et enfin il a perdu foi en la sincérité des relations des pays entre eux.

J'ai vu de près, dit M. Keyserlingk, l'éclosion des événements qui ont abouti au grand drame actuel dont nous aurons à écrire l'épilogue. A ce sujet, pour notre part, notons bien que la victoire militaire ne peut s'obtenir quand le front intérieur, le moral de la nation s'écroulent. Il faut d'abord remporter sur le front intérieur, la victoire de l'ordre, du bon sens et de la justice pour mériter de conserver ce que la vie a de louable et de désirable au Canada.

Gardons-nous bien, surtout, d'oublier qu'en Europe le facteur dominant tous les autres qui ont amené le chaos a été l'oubli de Dieu. Les athéistes et les sceptiques ont, par leur propagande, fait le vide dans les cerveaux et dans les coeurs. Mais la jeunesse qu'ils avaient déchristianisée n'a pas été satisfaite de ne croire en rien. En Allemagne, elle a remplacé sa foi en Dieu par un nouveau credo, celui de la race, du sang et du sol allemand. Dans une réaction contre tout le nationalisme qui trahissait la survie en Europe.

M. Keyserlingk dit qu'il a rien de plus dangereux pour un pays que ces animosités politiques, que ces credos politiques érigés en idéologie et devenus plus importants que la responsabilité nationale, plus impérieux que le patriotisme. Quand le devoir envers son pays passe après l'idéologie du parti, alors naissent les Quislings et les Gaultiers.

Dans l'éveil d'un patriotisme canadien placé au-dessus de tous les provincialismes, plus haut que toutes les différences raciales et imprégnant chaque partie composante de la nation, existe encore notre certitude de survivre à la tragédie mondiale actuelle. La presse du Canada doit s'efforcer de créer ce climat, cette atmosphère de patriotisme et d'unité. Il nous est impossible de nous tenir à l'écart dans ce conflit international, que ce ne soit donc pas seulement nos soldats qui luttent pour nos idéals.

Car lorsque le monde sera libéré, nous voulons non seulement que notre patrie, le Canada, et la communauté canadienne soient libérés mais nous voulons encore qu'ils soient l'exemple resplendissant du patriotisme et de la responsabilité de l'individu dans la nation des ruines de leurs foyers et sous les débris de leurs cités.

vele ne compte pas autant pour lui, que les commentaires qu'il en fait. On ne lui demande pas de grandes manchettes, mais bien plutôt un jugement, un sommaire, une situation. Plus il sera judicieusement pensé et réfléchi, plus son journal gagnera de popularité, d'importance et de circulation.

La situation de l'éditeur d'un quotidien s'accommode aussi du désir de ses lecteurs. Le lecteur d'un quotidien est pressé: il veut la dernière nouvelle, la première photo. Le lecteur de l'hebdomadaire a du temps, il réfléchit, il exige qu'on réfléchisse et qu'on guide ses pensées. Pour lui, ce n'est pas la feuille qu'on parcourt à la course dans un tramway, en circulant entre le bureau et la maison. Le journal hebdomadaire est lu; le quotidien est parcouru. Leur influence doit se mesurer non pas à l'épaisseur de leur édition, ni à l'étendue de leur tirage, mais au temps que l'on consacre à leur lecture ou à la composition de leurs articles.

De ce fait, les journaux hebdomadaires au Canada sont probablement la plus grande force au pays en vue de l'établissement en permanence de l'unité nationale et de l'intelligence des événements. Leur exposé des véritables doctrines, autant politiques qu'économiques, ont prévenu l'établissement du communisme ou du socialisme que maintes fois, certaine presse a prôné. Ainsi, dans l'Alberta, la presse hebdomadaire a toujours fait la lutte au Crédit Social et à ses chefs parce qu'elle y voyait un grave danger à l'économie de la province. Cette presse fut la première à dénoncer la fraude et le mensonge des dividendes mensuels qui n'ont jamais été payés. Aujourd'hui, cette partie de la presse continue sa campagne d'éducation et le jour n'est pas loin où l'Alberta, comme ailleurs dans le pays, on se rendra compte de l'utopie fantastique qu'est le Crédit Social.

Dans le Québec, la presse hebdomadaire, presque entièrement française, a joué un rôle semblable en prévenant les doctrines extrémistes et en combattant le communisme, le socialisme, les C.C.F. et le Crédit Social. Aujourd'hui plus que jamais, disaient les orateurs de la convention de Québec il faut que la presse hebdomadaire exerce une vigilance éclairée. Les pamphlétaires politiques et les exploiters de situations troubles s'emparent de la moindre difficulté pour y capitaliser leur fortune et établir leur doctrine à base de mécontentement. C'est le devoir de la presse hebdomadaire de réfléchir, d'examiner chaque prétention à la lumière de la vraie doctrine, des faits et de l'expérience. De cette façon, nous pourrions éviter des expériences désastreuses et des aventures politiques qui, en d'autres pays, n'ont laissé que ruines et misères.

Au début de septembre les 6, 7 et 8 exactement, la presse hebdomadaire française tiendra ses assises dans le comté de Beauce et, de nouveau, des problèmes d'envergure nationale seront étudiés à cette convention. Des éditeurs français venus de tous les coins de la province discuteront de leurs problèmes particuliers en vue de la tâche qui leur échoit dans un pays en guerre pour la conservation des libertés.

E. A.

Visite de députés

L'honorable Hector Perrier et M. Lionel Bertrand, respectivement députés provincial et fédéral du comté de Terrebonne, assisteront samedi après-midi au concours hippique organisé par Alpine Inn, à Sainte-Marguerite Station.

Dimanche, les deux députés visiteront tout probablement leurs électeurs de Saint-Hippolyte; dimanche après-midi, ils assisteront à la bénédiction d'un nouveau Jardin de l'Enfance, dans la ville de Sainte-Thérèse.

Tentative d'assassinat contre Pierre Laval

Pierre Laval et Marcel Déat ont été victimes d'un attentat, mercredi matin, à Paris, lorsqu'un jeune Français de 29 ans, Paul Colette, posant au volontaire pour servir dans la légion française contre la Russie, a ouvert le feu sur les 2 politiciens français.

Les médecins ont décrit l'état des 2 victimes comme critique.

Les supérieures du Bon Conseil

Mgr Georges Chartier, P.A. V.G., a présidé l'élection des supérieures chez les Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil: supérieure générale Mère Marie Gerin-Lajoie; première assistante, Mère Loyola Norrain; 2e assistante, Mère Marie-Jeanne Lamothe; 3e assistante, Mère Anna Vandandaigue; 4e assistante, Mère Marie-Alice Godin.

SAINT-ANNE DES PLAINES A FETE S. E. Mgr CHAUMONT

L'évêque auxiliaire de Montréal fêta dans sa paroisse natale

Le 17 août 1941 restera un jour mémorable dans les annales de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines. L'affluence de la foule rappelait celle qu'avait amenée en juillet 1914, le Congrès eucharistique paroissial. On voulait honorer celui que l'Eglise a consacré pontife le jour de l'Assomption de Marie, S. Exc. Mgr Conrad Chaumont.

Dès la veille au soir, une soixantaine d'autos bien remplies et parées des couleurs papales s'étaient rendus au Bois-Fillon, lieu de rendez-vous, à la rencontre du nouvel évêque pour l'accueillir et le conduire à l'église paroissiale.

A son arrivée, la joie et l'enthousiasme éclatant dans le carillon des cloches, dans les applaudissements des fidèles massés sur le perron de l'église et aux abords.

Il y eut salut du Saint-Sacrement présidé par Mgr Chaumont.

La bénédiction terminée, Son Excellence se retira dans son ancienne maison paternelle; mais la foule apprend sa retraite et l'envahit pour le féliciter. Mgr Chaumont sourit et prodigua la joie à tous ceux qui l'abordaient.

La messe pontificale

Le lendemain, la marche de sa maison à l'église, son entrée dans le temple, fut triomphale. Le pontife était précédé d'un nombreux clergé, composé pour une bonne part de

prêtres et de religieux originaires de Sainte-Anne; puis venait la fanfare de l'Épiphanie.

Les rites de la messe pontificale se déroulent devant la paroisse entière.

Le chant à la messe fut exécuté par le chœur paroissial. Après l'évangile M. l'abbé Samuel Valliquette, curé, souhaite la bienvenue la plus cordiale au meilleur de ses fils et dit sa joie, sa fierté.

Le chanoine Zénon Alary, confesseur de Monseigneur, prononça le sermon.

Puis la messe finie, M. le maître Zénon Guénét, représentant de l'autorité civile, interprète les sentiments qui animent tous les coeurs. M. Léandre Forget, marguillier, présente à Monseigneur un écrivain contenant l'offrande de prêtres et de religieux originaires de Sainte-Anne et celle des paroissiens.

Remerciements de Monseigneur A son tour, Son Excellence exprime sa reconnaissance envers Dieu, la paroisse et ses dignes curés, envers son Alma Mater, le Séminaire de Sainte-Thérèse, bref envers ceux qui ont contribué à sa formation intellectuelle morale et chrétienne.

Puis il y eut banquet de 340 convives sous la tente.

Le comité des fêtes, dont M. le curé Valliquette fut l'âme, eut le concours des Soeurs de Sainte-Anne et des frères de Saint-Gabriel.

MELI-MELO

PREMIER NUMERO DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le département de l'instruction publique annonce au personnel enseignant la publication d'un premier numéro d'une série de l'Enseignement primaire. Cette publication paraîtra tous les mois. Le numéro de septembre présentera une répartition mensuelle du programme d'études pour toutes les années du cours primaire élémentaire, primaire complémentaire et primaire supérieur.

Les autres numéros auront trois grandes divisions: A) éducation et formation; B) pédagogie et méthodologie; C) renseignement et directives.

Des travaux de formation religieuse, sociale, nationale, pédagogique et professionnelle seront publiés ainsi que les documents officiels du département de l'instruction publique, du comité catholique et des diverses commissions d'études.

UNE NOUVELLE EMISSION DE TIMBRES D'EPARGNE

Le comité des certificats d'épargne de guerre a autorisé l'émission d'une nouvelle série de huit timbres d'épargne de guerre portant comme effigie l'aviateur, le soldat, le marin, le char d'assaut, le canon anti-aérien, l'infirmerie, le bombardier Wellington et le destroyer, en l'honneur des forces armées du Canada. Ces timbres sont surtout destinés aux écoliers et seront en vente, le 8 septembre, dans tous les bureaux de poste du Canada.

UNE LOI QUI NE FAUT PAS CHERCHER A ELUDER

Le comité du commerce et des prix en temps de guerre a annoncé que l'on sévira contre ceux qui persisteront à vendre du pain tranché. Le comité a dit qu'il avait appris que des bouchers et autres personnes possédant des appareils à trancher le pain, dans le Québec, font cette opération pour des restaurants et pour certains établissements.

Le 6 août, un ordre du comité stipulait que, à compter du 11 août, personne n'avait le droit de vendre du pain tranché ou de trancher du pain pour aucune autre personne. Les membres du comité ont dit qu'il serait injuste de permettre une infraction à cette loi dans certains cas et non dans d'autres.

LA PROCHAINE SESSION DE QUEBEC

L'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, a annoncé que la prochaine session de la législature de Québec serait ouverte à l'époque habituelle, c'est-à-dire en janvier. "Je ne crois pas qu'il y ait nécessité d'avancer la date de la session, à moins de circonstances exceptionnelles", a déclaré le premier ministre.

DIVIDENDE MOINDRE DE GATI-NEAU POWER

Le dividende trimestriel de Gati-neau Power Company, qui était de 20 cents par action depuis le 15 septembre 1938, vient d'être réduit à 15 cents: c'est dire que le taux annuel est abaissé de 80 cents à 60 cents par action.

La diminution du dividende était à prévoir à cause de la contraction des bénéfices et de la prime sur le change américain; la compagnie, en vertu des règlements de la Commission de contrôle du change, doit limiter ses dividendes au montant des bénéfices courants. L'alourdissement des impôts contribue aussi à réduire les bénéfices.

Dans le premier trimestre, la compagnie a réalisé un bénéfice net de \$42.231 ou de 14,5 cents

l'action, comparé à \$548.526 ou 20,9 cents l'action l'an dernier. Les revenus \$2.236.450 à \$2.371.863 mais les impôts ont presque doublé à \$402.270.

LES ALLEMANDS NE SONT PAS INVINCIBLES

On parle beaucoup, aujourd'hui, des Allemands comme étant invincibles, mais aussi longtemps qu'il existera des vétérans de la Grande Guerre, ceux-ci ne permettront jamais qu'on trompe les Canadiens par de telles assertions. Les Allemands ne sont pas invincibles et si l'on en veut la preuve, qu'on la demande aux hommes de vieux Corps expéditionnaires canadiens. (L'honorable J.-L. Rafton, ministre de la défense nationale).

UN HONNEUR POUR "LA FAROLE, DE DRUMMONDVILLE"

Dans un concours organisé par la Canadian Weekly Newspapers Association pour décerner des trophées aux journaux qui peuvent être considérés comme les meilleurs du pays, la Farole de Drummondville, a obtenu le troisième prix dans la catégorie des hebdomadaires ayant une circulation de plus de 2000. Cent dix-neuf des hebdomadaires anglais et français du Canada ont participé à ce concours.

Nos félicitations à notre confrère de Drummondville.

LA SEMAINE SOCIALE DE QUEBEC DU 18 AU 21 SEPTEMBRE

L'oeuvre des Semaines sociales consiste à étudier, à la lumière de la doctrine catholique, les problèmes sociaux de l'heure présente. Elle s'efforce, par un enseignement à la fois doctrinal et pratique de former une élite qui fera revivre l'esprit chrétien dans les moeurs, les institutions et les lois.

Cet enseignement est donné sous forme de cours. Il ne comporte aucune discussion et n'est pas suivi de vœux comme dans les congrès. En dehors des séances, les professeurs se prêtent volontiers aux questions posées par les auditeurs.

Inaugurées à Montréal en 1920, sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire, les Semaines sociales du Canada reçoivent un Bref très élogieux du Souverain Pontife et des approbations unanimes de l'épiscopat canadien-français. Les fruits que notre population retire de cette institution décident les organisateurs à lui donner un caractère permanent.

Le sujet mis à l'étude, cette année, "Action catholique et Action sociale", ne manquera pas de susciter un vif intérêt. Les divers cours ont été confiés à des catholiques ecclésiastiques et laïques, de haute valeur. Aussi peut-on espérer que les auditeurs viendront nombreux de toutes les parties du pays. Ceux-là sont spécialement invités que leur position ou leur culture appellent à exercer quelque influence dans leur milieu.

L'entrée aux cours et conférences est gratuite. Ceux qui veulent aider l'oeuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10,00 ou plus. Ils recevront en retour le volume de la Semaine. Toute somme, d'ailleurs, quelle qu'elle soit, sera acceptée avec reconnaissance. Ces souscriptions sont nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation et assurer la publication du volume. Les chèques doivent être faits au nom des Semaines sociales et adressés au secrétaire général, 1901 rue Rachel est, Montréal.

(Suite à la dernière page)

Les étoiles

Le beau jardin fleuri de flammes,
Qui nous semblait le double ou le miroir
Du jardin clair que nous portions dans l'âme,
Se cristallise en gel et or, ce soir.

Un grand silence blanc est descendu s'asseoir
Là-bas, aux horizons de marbre,
Vers où s'en vont, par défilés, les arbres
Avec leur ombre immense et bleue
Et régulière, à côté d'eux.

Aucun souffle de vent, aucune haleine.
Les grands voiles du froid
Se défilent seuls, de plaines en plaine,
Sur des marais d'argent ou des routes en croix.

Les étoiles paraissent vivre :
Comme l'acier brille le givre
A travers l'air translucide et glacé,
De clairs métaux pulvérisés
A l'infini semblent neiger
De la pâleur d'une lune de cuivre.
Tout est scintillement dans l'immobilité.

Et c'est l'heure divine où l'esprit est hanté
Par ces mille regards que projette sur terre,
Vers les hasards de l'humaine misère
La bonne et pure et interchangeable éternité.

Emile VERHAEREN

Chronique féminine

"Mademoiselle Bren"

Tous nos soldats connaissent bien la Bren, la mitrailleuse légère officiellement adoptée par les forces britanniques, qui est devenue un élément aussi important du pouvoir-feu de notre infanterie que la bonne vieille carabine Lee-Enfield. Peu d'entre eux, cependant, savent que la fabrication de cette superbe arme portative est en grande partie effectuée par des femmes.

L'usine de Toronto qui fabrique les mitrailleuses Bren offre des emplois aux femmes pour la première fois en novembre 1939. Au début, on n'embauchait que cinq jeunes filles. Celles-ci travaillaient si bien que l'usine compte maintenant environ 1,000 femmes, soit le quart de son personnel. Cette année même, on prévoit que ce nombre sera porté à quatre ou cinq mille, selon les exigences de la production.

La nouvelle que l'usine allait engager des femmes amena à la porte principale des centaines de jeunes filles désireuses de travailler à la fabrication des mitrailleuses. On peut encore trouver de la main-d'œuvre mais en moins grand nombre, de sorte qu'avec le temps, on engagera des femmes plus âgées.

On s'est vite aperçu que les jeunes filles, chargées de la surveillance des machines et de la vérification des pièces, ont la main plus sûre et sont plus consciencieuses que les hommes. Elles sont plus dociles et apprennent plus rapidement leur métier. Lorsque leurs machines se brisent, elles ne perdent pas des heures à essayer de les réparer elles-mêmes mais appellent immédiatement à l'aide. Elles s'occupent de leurs propres machines et ne cherchent pas à connaître le fonctionnement des autres appareils. Elles ne posent pas de questions indiscrètes et, par conséquent, sont moins susceptibles de révéler les secrets de l'usine.

La journée de travail est divisée en trois périodes de relève et des jeunes filles font partie des trois équipes. L'équipe de jour — de 8 heures du matin à 4 h 30 de l'après-midi, avec une demi-heure pour le lunch — est cependant la plus nombreuse. Les autres ne groupent qu'un personnel réduit.

Les jeunes filles, surnommées les "Bren girls", reçoivent 30, 35 ou 45 cents l'heure, selon leur genre de travail et leur habileté. C'est moins que n'en reçoivent les hommes pour le même travail mais cette politique de payer aux femmes un salaire légèrement inférieur à celui des hommes est pratiquée partout. On déduit 5 p. 100 du salaire des jeunes filles pour la taxe de la Défense nationale ainsi que la somme de dix sous par semaine, versée à la caisse de l'Association des employés. Cette association assure une indemnité d'un dollar par jour aux ouvriers et ouvrières malades, règle les différends avec la direction et dirige l'activité sociale de l'usine. Les profits réalisés à la suite des soirées récréatives, notamment, sont donnés à la Croix Rouge. Il n'y a pas d'union, cependant, et il est peu probable qu'on en crée, car l'usine tombe sous le contrôle militaire.

Les ouvriers et ouvrières ont leur propre journal — "The Shotgun" — pour remonter le moral de tous et tenir chacun au courant des potins

Chaque Paquet de 10^e de PAPIER MOUCHES WILSON
TUE PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS AUTRES
VALUEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. POURQUOI PAYER PLUS ?
Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Épicerie ou votre Marchand Général.
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Hygiène publique

Plus de 41,000 inspections sanitaires furent faites au cours des six premiers mois de 1941 par les inspecteurs du ministère provincial de la santé et du bien-être social. De ce nombre, 26,317 portaient sur des établissements de victuailles, ce qui est logique puisque l'homme doit manger pour vivre, selon une formule bien connue. "Dans le domaine de la santé publique, disent les hygiénistes, le progrès et les bons résultats obtenus ne sont pas le seul fait du hasard. Le rôle d'une nourriture complète, régulière et saine, compte pour une large part. De là, la surveillance que l'on exerce sur les sources d'alimentation qui sont, aussi, sont des causes de maladies." L'inspection sanitaire élimine une source d'affections plus ou moins dangereuses. Qu'il soit question de maladies contagieuses, de pasteurisation du lait, de filtration de l'eau, de ventilation, d'installation de systèmes d'égoûts, de nuisances en général, l'inspecteur sanitaire fait oeuvre préservatrice. Au cours des premiers six mois de 1941, les inspecteurs du département ont visité 2,447 logements, 1,176 établissements de coiffure, 1,423 écoles. A la suite de leur passage dans les laiteries, vacheries, abattoirs, marchés publics et autres établissements de victuailles, ils ont confisqué 38,432 livres d'aliments impropres à la consommation.

La surveillance des sources d'approvisionnement en eau est aussi d'une importance primordiale. On oublie trop souvent, en effet, les conséquences des maladies intestinales causées par quelques sources contaminées. Durant la période qui nous occupe, les inspecteurs sanitaires ont fait l'examen de 1,281 puits et aqueducs desservant des milliers et des milliers de personnes, ce qui assure la protection d'une population nombreuse et prévient probablement l'éclatement d'épidémies aussi malheureuses que déplorables.

de l'usine. En plus du programme récréatif officiel qui comporte une ligue de quilles, une ligue de balle molle, des pique-niques et des soirées dansantes, les jeunes filles organisent elles-mêmes des soirées à l'intérieur de chaque département. Une soirée ordinaire consiste, par exemple, en une danse dans un "Country Club" de la banlieue. Le prix du billet est de 50 cents, une boîte à musique tient lieu d'orchestre et l'on sert des sandwiches et du café à minuit. A une heure, tout le monde est parti.

Ronnie Foster est une ouvrière typique. Agée de 20 ans, elle est de descendance anglaise et catholique et vient de Montréal, où elle a reçu son éducation dans les écoles catholiques. Elle travailla d'abord comme ouvrière dans un cinéma de Montréal, à \$6.50 par semaine, puis vint à Toronto, où elle fut vendue chez Woolworth et ouvrière dans une fabrique de masques à gaz avant d'entrer à l'usine Bren. Jeune, jolie et énergique, elle se lève de bon matin, travaille toute la journée et retourne prendre son bain à la maison de pension où elle demeure. Sa chambre est propre et les photographies et des images pieuses recouvrent un papier-tenture au dessin plutôt criard. Elle adore la danse et le cinéma mais ne tient pas à sortir le soir trop souvent, pour ne pas nuire à son travail.

Elle a des parents à Toronto mais n'a pas d'autres amis que ses compagnes et compagnons d'usine. Elle consacre 50 cents par semaine à l'épargne de guerre et dépense ce qui lui reste de son salaire pour s'habiller. Elle mêche de la gomme, mais de façon assez élégante, et sa diction ainsi que ses manières sont bonnes. Elle n'a pas de cavalier, à Toronto, l'homme de ses rêves étant un agent de police de Montréal. Son ambition est de se marier et d'avoir des enfants. Elle trouve Toronto plutôt morne et pour cette raison autant que pour revoir son beau gendarme, elle songe à retourner à Montréal un jour ou l'autre.



Voici le moment de faire des conserves de fruits et légumes

Par les temps que nous traversons la ménagère a une double responsabilité : celle de tenir la famille en bon état de santé et de conserver le surplus d'aliments périssables au Canada. Elle peut contribuer à la première de ces choses — au maintien de la santé — en faisant une provision de conserves et de fruits et de légumes pour l'hiver prochain, et c'est maintenant, tandis que ces produits sont abondants et peu coûteux, que ces conserves devraient être faites.

La conservation en boîtes est un moyen de conserver les aliments au moyen de la chaleur dans des contenants de verre ou de fer-blanc imperméables à l'air. Par ce moyen les aliments restent en bon état et retiennent dans une grande mesure leur couleur et leur goût naturels. Cette conservation permet de répartir la provision de produits alimentaires et de les distribuer aux endroits où l'on ne peut pas s'en procurer à l'état frais.

On devrait servir des légumes à tous les repas. Les conserves de légumes sont toujours bonnes, même chauffer, mais on peut en faire toute une variété de plats avec de la viande ou des aliments féculents.

Les fruits avec leurs vives couleurs et leur goût délicieux offrent l'occasion à la ménagère de faire preuve de son habileté. Les conserves de fruits employés dans l'état même où ils sortent du bocal sont appétissants. Les fruits égouttés font des salades alléchantes. Les jus de fruits aiguisent l'appétit et font des breuvages délicieux lorsqu'ils sont combinés. Les conserves de fruits peuvent aussi être employées dans les tartes, les poudings et comme sauces pour la crème à la glace.

Pour réussir la fabrication des conserves il s'agit de bien comprendre les causes de la décomposition et de les prévenir.

Le procédé est simple et pratique, et n'exige pas de matériel spécial. On ne devrait mettre en conserves que les produits frais. Les fruits et les légumes devraient être mis en boîtes le jour même où ils sont récoltés.

Il existe toute une variété de contenants. Les boîtes de fer blanc existent une sérieuse spéciale, mais il n'y a pas de risque de casse et les boîtes peuvent servir plusieurs fois; il y a donc moins de frais.

Les bocaux de verre sont d'emploi général pour la conservation à la maison. Les dimensions de ces bocaux varient depuis 1/2 chopine, une chopine, une pinte et 2 pintes. L'une ou l'autre de ces grosseurs peut être employée pour les légumes à condition qu'ils soient stérilisés au moyen de la vapeur; si la stérilisation se fait au bain-marie, les seuls bocaux que l'on peut employer sans danger sont ceux de 1/2 chopine et de 1 chopine.

Quelques types de bocaux ont un couvercle en verre avec un anneau vissé en métal. D'autres ont des couvercles vissés avec une doublure de porcelaine. D'autres encore ont des couvercles de verre avec une pince en métal. Aujourd'hui on peut se procurer un bocal à vide avec des cotés droits et un couvercle en verre. Quel que soit le type choisi, il faut qu'il soit imperméable à l'air. Evitez les écornures sur le dessus du bocal ou couvercle.

L'imperméabilité est assurée par les anneaux de caoutchouc. Ces caoutchoucs sont importants, il faut qu'ils aient conservé toute leur élasticité. Les vieux anneaux de caoutchouc ne sont pas sûrs.

La stérilisation se fait au moyen de vapeur sous pression, d'eau bouillante, à vapeur libre ou de chaleur sèche dans un four. Le moyen varie suivant le produit. Par exemple, pour les légumes qui exigent une haute température, on recommande la vapeur sous pression, pour les fruits tendres, comme les fraises, la chaleur du four à la vapeur libre est la meilleure. L'excès de cuisson désagrége les fruits tendres et abîme la couleur.

Le temps nécessaire pour la conservation varie beaucoup avec le produit et le procédé employé. Les légumes, qui ne sont pas acides, exigent une stérilisation de longue durée; les fruits mis dans du sirop d'eau se conservent bien, même après un traitement de courte durée. Les fruits qui doivent être employés pour les tartes ou pour des spéciaux se conservent parfaitement sans sucre, mais il faut les traiter cinq minutes de plus que ceux auxquels on ajoute du sirop.

Pour plus amples renseignements sur la fabrication des conserves à la maison consultez la publication 534 "Les conserves de fruits et de légumes", et la publication 628 "Conservation à la maison des viandes, volailles et soupes", que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant d'extension du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Comment économiser sur le coût des cosmétiques

Un des effets inattendus de la guerre a été d'augmenter considérablement les prix des cosmétiques, d'abord par le renchérissement des matières premières et ensuite par une surtaxe importante.

L'expérience des récentes années de dépression a prouvé qu'en dépit de la diminution des revenus, madame... et mademoiselle aussi, préfèrent se passer d'autres petits luxes que de se priver de leurs cosmétiques préférés.

Il existe cependant des moyens fort simples de faire durer plus longtemps les crèmes et autres artifices de beauté et de combattre ainsi leur cherté. Jugez-en !

Crèmes — on applique généralement une quantité trop grande de crème. Une petite cuillerée à sel suffit pour le visage et une quantité égale pour le cou. Appliquez la crème avec une spatule (ou à défaut un coupe-papier étroit en os ou en bakélite). Cela vous permet d'enlever du bocal jusqu'à la moindre parcelle de crème et c'est plus hygiénique que d'utiliser ses doigts. De toute façon, il importe de se bien laver les mains avant l'application de crèmes, sans quoi on s'expose à l'infection. Une fois la crème étendue sur le visage au moyen de la spatule, la tapoter du bout des doigts pour la faire bien pénétrer dans la peau.

Lipstick — Bien peu de femmes utilisent tout le lipstick parce que lorsque l'on arrive au fond de l'étui, la pommade est inaccessible. On atteint facilement la pommade au fond de l'étui en utilisant un de ces bâtons en bois d'orange dont on se sert pour ses ongles. Enduisez le bout du bâton qui est coupé en sifflet de pommade à lèvres et servez-vous en pour l'appliquer sur les lèvres. Non seulement vous économiserez le lipstick qui serait autrement perdu mais vous constaterez que cette pommade s'étend beaucoup plus également sur les lèvres grâce à ce petit moyen tout simple.

Crème de fond — La crème dite "fond de teint" ou "vanishing" peut non seulement servir au visage comme base pour la poudre mais est excellente pour les mains, évitant la nécessité d'acheter les crèmes ou lotions spéciales.

Astringents liquides, lotions de nettoyage, etc. — Au lieu d'appliquer ces liquides avec les doigts, servez-vous d'un tampon d'ouate "absorbante" que vous aurez auparavant imbibé d'eau froide, puis pressé pour en faire résorber l'eau. En suivant ce conseil, vous constaterez que la quantité de liquide astringent ou autre absorbé par la ouate sera réduite au strict minimum et votre lotion durera ainsi beaucoup plus longtemps.

Ce n'est pas parce que les produits de beauté "tout préparés" sont à la hausse qu'il faut négliger votre apparence. Les feuillets que j'ai préparés à l'intention de mes lectrices comportent de nombreux conseils qui, très souvent, vous permettent de substituer aux préparations. Qu'on achète au magasin des préparations toutes simples qu'on peut faire soi-même à domicile. Demandez-les.

GRATIS!
AUX CONSOMMATEURS
de Féculé de Mais BENSON'S

Une attrayante photo du
Très Hon. WINSTON CHURCHILL



Pour se procurer cette photo magnifique :
Découper le couvert d'une boîte de Féculé de Mais Benson's — écrire nom et adresse au revers ainsi que les mots "Photo Churchill" — adresser le tout à The Canada Starch Company Limited, Dept. G.P.A., Casier Postal 129, Montréal, P.Q.

des les feuillets qui vous intéressent en accompagnant votre demande d'un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré. Adressez votre lettre à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal et un prochain courrier vous apportera les feuillets désirés dans une enveloppe discrète ne comportant aucune indication d'origine. Mes feuillets, je vous le rappelle, traitent des soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux, des pieds, de l'enlèvement des disgracieux poils follets, du développement normal du buste, des poids et mesures normaux, de la transpiration excessive, et ne comportant pas un mot de publicité. Il s'agit uniquement d'un service absolument désintéressé que ce journal tient à rendre à ses lectrices — rien de plus.

Cousine Blanche

Recettes éprouvées

LA TOMATE — UN ALIMENT SUCCULENT

Cultivée au Canada et mûrie au soleil, en plein air, la tomate fait les délices de tous les Canadiens. La faveur dont jouit ce fruit s'est encore accrue en ces dernières années si l'on en juge par l'énorme augmentation qui s'est produite dans la consommation des produits de tomate. C'est sans doute parce que l'on apprécie mieux la valeur alimentaire de la tomate et que l'on a découvert de nouvelles façons de l'utiliser.

La saison de la tomate bat son plein actuellement; tant que les chaleurs dureront, elle sera servie sous forme de salade, et un peu plus tard, les plats chauds aux tomates feront leur apparition sur la table.

L'arôme piquant d'une sauce aux tomates est l'un des premiers signes de l'automne, et les ménagères seront bientôt occupées à conserver, sous forme de marinades et de macédoines, les légumes récoltés à la fin de l'été.

Voici quelques recettes favorites offertes par la section des consommateurs du service des marchés, au ministère fédéral de l'agriculture.

TOMATES EN BOCAL CUITES AU FOUR

Choisir des tomates fermes, de grosseur moyenne ou petite. Laver. Mettre dans un panier en fil de fer ou un sac de coton à fromage et plonger dans l'eau bouillante pendant 1 à 3 minutes ou jusqu'à ce que la peau s'enlève facilement. Plonger immédiatement dans de l'eau froide. Mettre soigneusement dans des bocaux chauds stérilisés. Ajouter - cuillerée à thé de sel pour chaque bocal d'une pinte. Remplir les bocaux d'eau bouillante ou de jus de tomates égouttées, bouillantes, jusqu'à 1/2 pouce de dessus. Passer un couteau stérilisé plusieurs fois sur le côté du bocal afin de laisser sortir les bulles d'air. Mettre un caoutchouc stérilisé neuf en place et visser le couvercle serré, puis le desserrer un demi-tour. Mettre sur la tablette dans le four, laissant 1 1/2 pouce d'espace entre les bocaux. Faire cuire à 275 degrés F., pendant 35 minutes pour les bocaux d'une chopine, et pendant 45 minutes pour les bocaux d'une pinte. Lorsque les bocaux se sont suffisamment refroidis, enlever du four et boucher hermétiquement. Retourner les bocaux.

COCKTAIL AUX TOMATES

18 tomates mûres
1 tasse de céleri haché
1/2 tasse d'oignons hachés
3 piments verts doux
1 piment rouge doux
2 c. à soupe de sel
2 c. à soupe de vinaigre
1/4 tasse de sucre

Laver et couper les tomates, mais ne pas les peler. Hacher les piments finement. Mélanger les tomates, le céleri, les oignons, les piments et le sel. Faire bouillir pendant une demi-heure. Passer à travers un tamis grossier. Ajouter le vinaigre et le sucre. Faire bouillir 3 minutes. Mettre dans des bocaux stérilisés et boucher.

SALADE AUX TOMATES FARCIES

4 tomates de grosseur moyenne
4 oeufs cuits dur, hachés
1/2 tasse de céleri haché

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Spécialité
EXAMEN DE LA VUE
Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres
PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations : Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.
BUREAU-CHIEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

2 c. à soupe de piment vert haché
1/2 tasse de sauce à salade
Sel et poivre au goût
Couper les tomates presque en travers deux fois, pour former des pétales, et placer dans des tasses à laitue. Combiner le reste des ingrédients, assaisonner au goût, et empletter sur les tomates.
Variations
Mélange de salade de pommes de terre
Mélange de salade de légumes
Tout ce qui reste de viande froide, coupée en dés
Fromage blanc ou cottage.
1 c. à thé de clous de girofle
1 c. à thé de cannelle
Hacher les légumes et les fruits, ajouter les épices, le sucre et le vinaigre, et faire bouillir pendant 1 heure. Produit 10 chopines.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

EXCURSIONS

à prix réduits
A TOUTS LES ENDOITS DE L'OUEST CANADIEN

DEPARTS :
Tous les jours du 12 au 26 sept. 1941
LIMITE DE RETOUR : 45 jours.

BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lit.
ROUTES — BILLETS valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Sainte-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

ARRETS EN ROUTE permis à tout endroit au Canada, au cours de l'aller ou du retour, ou dans les deux cas, en dedans de la limite du billet, sur demande au Conducteur, aussi à Chicago, Ill., Sault Sainte-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

COLLÈGE ROUSSIN
COURS COMMERCIAL
COURS SCIENTIFIQUE
ANGLAIS — FRANÇAIS
CULTURE PHYSIQUE
ARÉNA
12085 rue NOTRE-DAME est
Pointe-aux-Trembles
(près Montréal)
Tél.: Zone 5-037

Pour l'effort de guerre du Canada
Aidez-nous à



M. G.-R. Crotelle, contrôleur du pétrole pour le Dominion, a demandé l'entière collaboration de tous ceux qui font usage d'huile et de gasoline, afin de réduire la consommation au minimum. Nous désirons, pour notre part, coopérer dans toute la mesure possible. Des centaines de gallons de précieuse gasoline peuvent être épargnés en diminuant la vitesse maximum des véhicules. Le meilleur moyen d'obtenir ce résultat est d'éliminer les délais et arrêts inutiles. Comme usager des autobus vous pouvez nous aider de diverses façons. Ainsi, par exemple :

Soyez au point de départ avant l'arrivée de l'autobus.
Achetez votre billet à l'avance, d'une agence ou à nos terminus.
S'il vous faut acheter un billet du conducteur, ayez en main de la monnaie ou un billet de basse dénomination.
Ne vous attardez pas aux arrêts de repos. Il faut que l'autobus parte à l'heure.
Ayez en main votre billet et vos coupons de bagages pour les remettre au conducteur en descendant de l'autobus.
On prendra des voyageurs le long de la route, mais le nombre des arrêts dans les villes et villages sera réduit au minimum.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL
TERMINUS PRINCIPAL
1188 Ouest, rue Dorchester (coin rue Drummond) Montréal

Chronique religieuse

L'Angleterre, refuge des catholiques persécutés

La Grande-Bretagne est un pays en majorité protestant et pour ceux qui veulent remonter au temps de la Réforme et des guerres de religion, elle figure en première ligne de l'histoire. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'à cette époque, l'intolérance religieuse était générale en Europe. Si l'on étudie l'histoire des cent cinquante dernières années — celle qui compte vraiment pour juger de l'Angleterre actuelle — on s'aperçoit que les îles britanniques sont devenues non seulement un centre florissant du Catholicisme mais un refuge pour les Catholiques persécutés des autres pays.

Lors de la Révolution française, c'est par milliers que la protestante Angleterre accueillit les prêtres et les laïques chassés de France par la persécution et des mesures anticléricales comme la Constitution civile du clergé. La Grande-Bretagne avait pourtant des lois sévères contre les Catholiques à cette époque, mais la présence de ces réfugiés et la menace grandissante de l'athéisme poussa le Parlement britannique, en 1793, à abolir les vieux préjugés et à abolir les édits anticatholiques les plus détestables.

On se souvient que Napoléon, malgré un Concordat signé avec l'Eglise, garda même le Pape prisonnier à Fontainebleau pendant quelque temps. Lors des accords européens qui suivirent la chute de Napoléon, en 1815, c'est l'Angleterre qui insista pour que le pouvoir temporel soit restitué au Souverain Pontife.

Après 1815, l'Europe entra dans une ère de tolérance religieuse au cours de laquelle l'Angleterre vit des hommes comme Newman et Wiseman prendre la tête d'un mouvement de renaissance catholique chez elle. Les dernières mesures anticatholiques furent abolies et les collèges religieux qui étaient venus s'établir en Grande-Bretagne lors de la Révolution restèrent sur place. C'est de cette époque que datent, entre autres, les fameux collèges de Stonyhurst, Downside et Ampleforth pépinières d'hommes d'Etat et de militaires anglais.

En Allemagne, après la guerre de 1870, le chancelier Bismarck lança le "Kulturkampf", une série de mesures anticléricales inspirées par la nouvelle "Kultur" allemande. A un moment, il sembla que tous les ordres religieux allaient être expulsés du Reich et la plupart songèrent à s'établir en Grande-Bretagne. Le Pape Léon XIII réussit à en arriver à un compromis cependant, et l'exode en Angleterre ne fut pas nécessaire. De grands catholiques allemands, comme le baron von Hügel, restèrent quand même en Angleterre de façon permanente.

Au début du siècle, le gouvernement français édicta les trop célèbres lois Combes expulsant les ordres religieux de France. Un grand nombre de communautés se dirigèrent, comme d'habitude, en Angleterre. Des Bénédictins s'établirent à Farnborough, où Napoléon III et l'impératrice Eugénie avaient déjà trouvé refuge. D'autres moines bénédictins fondèrent une maison à Quarr, sur l'île de Wight. Les Jésuites transportèrent leur noviciat à Hales Court, près de Canterbury. Les moines de la Grande Chartreuse s'établirent à Parkminster dans le Sussex, et ce monastère est resté la maison-mère des Chartreux du monde entier. La majorité des Chartreux qui s'y trouvent sont encore Français. Nombre d'autres communautés de religieux et de religieuses fondèrent des maisons ailleurs en

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Le cultivateur canadien a conservé de profondes affinités avec le paysan de France, malgré les siècles et les événements qui les séparent. Ils possèdent tous deux ce "gros bon sens" qui leur permet de voir clair là où maints politiciens deviennent aveugles ou myopes par déformation professionnelle.

J'en vois encore la preuve dans l'histoire envoyée de Vichy par M. John Elliott au "New Herald Tribune". M. Elliott cite une entrevue, vient d'avoir, avec un paysan français, M. Charles Spinasse, ci-devant ministre de l'Economie nationale dans le cabinet du Front Populaire de Léon Blum. Ce Charles Spinasse publie l'entrevue dans son propre journal "L'Effort"; elle a d'autant plus de valeur que Spinasse est devenu un ardent partisan de la collaboration franco-nazie et affiche la conviction que les Allemands vont gagner la guerre.

"J'ai parlé longtemps à ce paysan," écrit Spinasse: "il a quatre-

Grande-Bretagne, dont la plupart sont encore florissantes.

Après un certain temps, l'esprit anticlérical du gouvernement français perdit de sa violence. Mais les lois Combes ne furent jamais abolies et ne l'ont pas encore été officiellement. Même avant la Grande Guerre, le gouvernement ferma les yeux et un certain nombre de communautés restèrent en France. Après la guerre, une Chambre des Députés favorable au clergé fut élue et d'autres ordres reprirent leur activité.

D'autres expulsions furent imminentes lorsque le gouvernement Herriot prit le pouvoir en 1925 mais les menaces proférées alors ne furent jamais exécutées. Devant l'attitude du gouvernement, nombre d'ordres établis en Angleterre, comme les Jésuites, décidèrent que leur devoir leur commandait de retourner en France. Mais les ordres contemplatifs — comme les Bénédictins et les Chartreux — sont restés en Grande-Bretagne.

Rappelons aussi à ceux qui ne parlent que de la "perfidie Albion" que cette même Albion a ouvert un asile aux réfugiés portugais, lors de la révolution de 1910; aux catholiques mexicains après la chute de Porfirio Diaz, la même année, et lors de la persécution Calles, il y a une quinzaine d'années. Durant la guerre civile espagnole, nombre de Jésuites se sont réfugiés dans les maisons de la Compagnie de Jésus en Angleterre.

Et que dire maintenant du refuge que l'Angleterre constitue pour des milliers de persécutés — religieux et autres — depuis que la furie intolérante du nazisme a été déchaînée sur l'Europe.

Au cours du dernier siècle et demi, l'Angleterre s'est méritée une réputation dont elle est fière, celle d'être le refuge des opprimés. Et elle a ouvert ses portes aussi grandes aux Catholiques qu'aux autres. Ceux qui voient en elle une ennemie de l'Eglise font preuve d'autant d'ignorance que d'ingratitude. Dans son livre "Quand les Français ne s'aimaient pas", publié à Paris en 1916, Charles Maurras, que l'on ne peut certes accuser d'être un anglophile forcené, citait la parole suivante de G. Monod: "J'aime et j'admire les Anglais individuellement. La race anglo-saxonne qui constitue la nation anglaise a fait et fait encore de puissants efforts pour l'avancement du règne du Christ dans le monde et a droit à la reconnaissance de l'Univers."

vingt-deux ans et toute sa mémoire. Il se souvient comme d'avant-hier de la guerre franco-prussienne de 1870 où son oncle fut tué, et comme d'hier de celle de 1914 où il perdit ses deux fils. Mais c'est la troisième guerre, de l'actuelle dont nous avons parlé ensemble: de l'écrasement de la France, de l'invasion, de l'exode lamentable auquel il assista du pas de sa porte; et nous avons parlé naturellement de la bataille de Russie.

"Elle ne durera pas beaucoup plus longtemps que la bataille de France, lui dis-je; mais quand j'ajoutai que le foyer de l'infection communiste ainsi que le meilleur support de la résistance anglo-saxonne disparaîtraient ensemble avec la fin de la dictature de Staline, le vieux paysan leva la tête et me demanda, d'une voix tremblante d'émotion: "Alors, si nous sommes battus, que deviendra la France?"

"Je ne parviens pas à oublier cette phrase. Ainsi donc, un an après notre terrible débâcle, il y a toujours des Français, et parmi eux les meilleurs et plus authentiques représentants de notre race paysanne qui croient que nous ne sommes pas encore battus!"

"La guerre n'est pas finie, pensent-ils: elle se continue chaque jour. Et malgré quelques querelles avec nos anciens alliés, nous n'en demeurons pas moins soudés à eux. Soyons-leur reconnaissants de ce que tout peut encore être sauvé. Un jour peut-être, nous nous trouverons dans le camp des vainqueurs. La France est comme un soldat blessé qui quitte le champ de bataille tandis que ses camarades continuent à se battre."

Voilà, mon cher Prosper, ce qu'avoue un politicien voué à la collaboration avec le barbare germanique. Mais le paysan, qui n'a pas avalé la pilule de la "croisade" contre le communisme, le paysan qui sait d'instinct où se trouvent la justice et le devoir de la France, ne s'y est pas laissé prendre.

Il est comme nous, cultivateurs canadiens qui refusons de nous laisser "emplir" par les faux optimistes, par les lâcheurs qui prêchent une sécurité illusoire sur notre sol. Nous savons que certaines tempêtes partent d'aussi loin que le Pôle nord pour venir dévaster nos moissons. L'autre tempête, la totalitaire enlève le globe terrestre.

Le paysan français a raison: la France n'est pas battue. Et il a raison davantage quand il croit que parmi ses sauveurs, il y aura des Canadiens français qui demeurent ses alliés autant que dans l'autre guerre.

Bien à toi, DAMASE

Fête du Travail Billets de longue fin-de-semaine

Entre toutes les stations au Canada

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART POUR BILLET ALLER ET RETOUR

Valables pour l'aller depuis midi vendredi, 29 août jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 1er sept. 1941.

Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, 2 sept. 1941 (HEURE SOLAIRE)

MINIMUM DES PRIX REDUITS: • Adultes ou Enfants - - - 25c •

Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien

Chronique ouvrière

Travailleurs de la mer

En parlant du front du travail, nous désignons généralement un secteur protégé, celui de l'usine où les combattants n'ont pas le prestige de l'uniforme mais ne sont pas, par contre, menacés d'un danger de mort continu. Il est cependant un front du travail où des héros luttent dans l'ombre, font face aux pires périls et pourtant triomphent sans gloire. Il s'agit des héros de la marine marchande qui livrent chaque jour la bataille de l'Atlantique: la bataille vitale et essentielle des océans.

Cette armée inconnue qui enregistre une victoire chaque fois qu'une caisse de denrées ou de matière première est débarquée dans un port anglais, possède pourtant des effectifs et un personnel considérables. Les quelques 20 millions de tonnes de navires marchands britanniques ont besoin de 160 000 hommes d'équipage. Il faut ajouter à cela les centaines de navires et les milliers de marins des marines marchandes norvégienne, hollandaise, belge, française libre, grecque et tous les bateaux battant pavillon allié ou neutre qui sillonnent actuellement les mers. Sans ces vaillants cargos, parfois rouillés et en mauvais état pour assurer le flot des marchandises entre les divers points de notre vaste front, nous pourrions tout aussi bien hisser Hitler sur le pavois immédiatement et lui demander pardon de n'avoir pas voulu être ses esclaves.

Dès que son navire traverse le réseau de mines protectrices entourant le port le matelot de la marine marchande est non seulement en butte aux attaques aériennes tout comme sur la terre ferme mais il doit aussi faire face aux dangers naturels de l'océan, les tempêtes, les récifs, la brume, les icebergs, en plus des terreurs toutes nouvelles que s'acharnent à faire naître ces experts dans l'art de tuer: les Allemands.

Aux temps de la navigation, les cartes marines prévoyaient la présence de monstres sous-marins et aériens qui s'attaquaient aux pauvres navigateurs. C'est le progrès moderne, exploité de façon ignoble par les Boches, qui est venu donner une existence réelle à ces monstres apocryphes et ils s'appellent maintenant sous-marin, raider ou bombardier.

La brume — les traîtresses "brumae" des vieilles cartes — présente des dangers accrus pour des navires voyageant en convoi; le son lugubre de la sirène ne peut même plus troubler le silence.

Le maître du bâtiment, déjà si chargé de responsabilités, porte maintenant ses inquiétudes de la passerelle à sa cabine et dort moins que jamais. Les hommes d'équipage, en plus d'assurer la routine normale de la navigation, doivent de plus, à l'occasion, se défendre contre les attaques de l'ennemi, sur des navires non-armés conçus pour un commerce honnête sur des océans auxquels la puissance navale britannique avait apporté la paix et la sécurité. Et maintenant, grâce à l'ingéniosité, à la démoniaque ingéniosité allemande, ces marins doivent de nouveau, comme aux temps jadis, se garer des attaques des pirates. Avec cette différence que les gens de la flibuste montaient à l'assaut, au grand soleil, avec la hache d'abordage, au lieu de sortir de l'eau comme un requin et lancer de loin une torpille chargée de mort.

Mais là ne finissent pas les privations et les inconvénients des héros de la marine marchande. Ils doivent souvent servir sur des navires dangereux ou insalubres que

La MOLSON pour recevoir économiquement



l'on aurait condamné en temps normal mais que la guerre nous a forcés de conserver. Même au port, il faut souvent rester à bord, pour être toujours prêt à appareiller ou encore attendre, dans l'ennui et le désœuvrement, que l'on effectue des réparations, beaucoup plus fréquentes maintenant, ou encore que l'on forme un convoi. Et en arrivant chez lui, le marin peut parfois trouver sa maison en ruines et sa famille dispersée ou tuée, par les mêmes bombes allemandes qui l'ont menacé en mer.

Et pourtant, les héros de la marine marchande tiennent toujours. Sir Percy Bates, président de la ligne Cunard, déclarait récemment que pas un seul des navires de la compagnie n'avait été retardé par le manque d'équipage depuis le début de la guerre. Certains marins s'embarquent encore après être passés par deux, trois ou même quatre torpillages.

Qu'est-ce qui anime ces surhommes qui grognent comme Flambeau et qui, comme Flambeau, luttent et souffrent pour des primes? C'est qu'ils sentent qu'on a besoin d'eux, que sans eux rien ne marcherait et comme il faut bien quelqu'un pour accomplir cette dure besogne, lorsque le monde demande des équipages pour aller au-devant du danger et

Avez-vous pensé à votre abonnement à L'AVENIR DU NORD

"ES-TU AU COURANT DE CE QUI SE DIT SUR LA WHITE CAP?"

"BIEN SÛR! - NOUVELLE ETIQUETTE - ET TOUT LE RESTE!"

BIÈRE White Cap

LA BRASSERIE "FRONTENAC" LIMITEE - Montreal

LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE

LA MARINE DES ETATS-UNIS AUJOURD'HUI

Si les Etats-Unis entraînent en guerre ou prenaient de nouvelles mesures non-belligérantes pour venir en aide à la Grande-Bretagne ils trouveraient leur marine pratiquement sur le pied de guerre. Depuis la chute de la France, les Etats-Unis se sont lancés dans un formidable programme d'expansion navale qui vise à leur donner une flotte de combat entière sur l'Atlantique comme sur le Pacifique. Aucun des navires dont la construction a été autorisée l'an passé n'a encore été lancé et si la plupart des navires de tonnage moyen devraient entrer en service d'ici 1945 la marine dite des "deux océans" ne sera pas une réalité avant 1946 ou 1947. Une crise immédiate signifierait que les Etats-Unis devraient combattre avec leur flotte d'un océan qui dépendrait pour sa mobilité du passage par le canal de Panama.

Au cours des dix dernières années, la flotte américaine est devenue presque constamment dans le Pacifique, ne maintenant que de petits détachements en Europe, en Asie et dans la mer des Antilles. Lorsque la guerre a éclaté en Eu-

rope, les navires de guerre qui se trouvaient de l'autre côté de l'Atlantique ont été remplacés par des garde-côte et quelques uns des contre-torpilleurs et des sous-marins du temps de l'autre guerre ont été remis en service pour aider à la patrouille de la zone de neutralité panaméricaine. Le printemps dernier, on a envoyé le gros de la flotte à Pearl-Harbor, Hawaii, qui lui a servi de base depuis lors. Le département de la marine s'est alors employé à renforcer la marine des Etats-Unis aujourd'hui, le petit noyau de navires qu'il avait en l'Atlantique et cinq jours après l'entrée du Japon dans le système de l'Axe en octobre dernier il a annoncé l'établissement d'une nouvelle force de patrouille sous commandement séparé. En février 1941, cette force était élevée au rang de flotte séparée et la marine revenait au système des trois flottes qu'elle avait abandonné en 1922.

A l'heure actuelle, la distribution de la flotte est à peu près la suivante (les chiffres exacts ne sont évidemment pas disponibles):

1. La flotte du Pacifique, qui opère de Hawaii comprend le gros de la force offensive de la marine, 12 des cuirassés les plus modernes

pour faire contrepoids aux 10 vaisseaux de haut bord du Japon, 4 porte-avions qui vaudraient largement les porte-avions plus nombreux mais plus légers du Japon, le gros des croiseurs légers et lourds, nombre de contre-torpilleurs et de sous-marins et 4 divisions d'avions de reconnaissance, chaque division se composant de 3 à 5 escadrons de 12 avions.

2. La flotte de l'Atlantique compte probablement 125 navires. Elle a été constituée en prenant comme noyau les trois plus vieux cuirassés et le navire-école "Wyoming" à demi démolit. Elle comprend plusieurs nouveaux croiseurs, 2 porte-avions, des contre-torpilleurs, des sous-marins, des avions de reconnaissance. Comme la flotte du Pacifique, ce groupement possède tous les navires auxiliaires et tous les navires de ravitaillement nécessaires. En attendant que l'on ait fini d'aménager les nouvelles stations sur les îles anglaises ainsi que le nouvel ancrage de la flotte à Porto-Rico, la flotte de l'Atlantique utilise les trois grandes bases continentales de Boston, de New-York et de Norfolk en Virginie ainsi que les avant-postes de la mer des Antilles qui s'échelonnent vers le sud jusqu'à la zone du canal de Panama.

La flotte de l'Atlantique qui doit connaître une grande expansion grâce aux nouveaux navires que l'on va construire est assez forte pour prendre soin des corsaires. C'est à elle que revient la besogne de la patrouille navale qui s'étend jusqu'à une grande distance en Atlantique et c'est à elle que reviendrait vraisemblablement la be-

sogne d'escorter les convois si on décidait de le faire. Pour accomplir ces deux tâches, elle pourrait compter sur l'apport précieux d'avions de bombardement et de reconnaissance à grand rayon de croisière — il se trouve environ 300 appareils de ce type en service sur tous les fronts à l'heure actuelle.

3. La flotte asiatique compte environ 35 croiseurs, contre-torpilleurs, sous-marins de même qu'une petite force d'avions de reconnaissance qui a cependant été renforcée récemment. Elle a sa base à Manille aux Philippines, un port puissant qui manque cependant de l'outillage voulu pour réparer les cuirassés. Ni les Anglais ni les Hollandais ni les Américains ne maintiennent un seul cuirassé en Extrême-Orient.

Effectif approximatif de la flotte des Flotte en service "deux océans" (1946) au 31 janvier 1941

Cuirassés	32	15
Porte-avions	18	6
Croiseurs légers et lourds	91	37
Contre-torpilleurs	365	159
Sous-marins	185	106

LA PRODUCTION DES AVIONS AUX ETATS-UNIS

Lorsque le premier ministre Paul Reynaud, aux derniers jours de la République française, suppliait les Etats-Unis d'envoyer "des nues d'avions" pour sauver la France, il exprimait l'opinion courante aux Etats-Unis et ailleurs que le pays le plus hautement industrialisé au monde était en mesure de produi-

re immédiatement d'énormes quantités d'avions. En mai 1940, le président Roosevelt avait déclaré que son pays pouvait fabriquer 50 000 avions par année. Aussi a-t-on épuisé quelque déception en décembre dernier lorsque M. Knudsen, de la Commission de la défense, a révélé que la production n'avait pas atteint le chiffre prévu, que l'on n'avait produit en décembre que 799 avions militaires à comparer à la production mensuelle de l'Allemagne que l'on évalue entre 2 000 et 3 000 appareils.

Plusieurs obstacles ont surgi lorsque l'on a voulu entreprendre la production massive des avions. Lorsque Henry Ford disait qu'il pourrait fabriquer 1 000 avions par jour, il songeait aux conditions qui existent dans l'industrie de l'automobile où des machines automatisées fabriquent en grand nombre des types normalisés qui ne changent qu'une fois par année. Dans l'avionnerie, cependant, les modèles changent souvent. En dépit des efforts tentés pour réduire le nombre des modèles, les divers usages auxquels doivent servir les avions militaires exigent au moins 30 ou 40 types différents. Il serait possible de sacrifier la qualité et le rendement à la production en masse à la façon allemande, mais les Américains, tout comme les Anglais, estiment qu'il est préférable de fournir à leurs pilotes les meilleurs et les plus récents appareils. La production en masse est encore difficile parce que la fabrication d'un avion exige la plus grande précision. Le moteur de l'automobile peut peser cinq livres par cheval-vapeur, mais le moteur d'avion ne doit guère peser plus qu'une

livre. Il peut suffire de la sueur du doigt d'un homme pour corroder suffisamment un moteur d'avion au point de rendre inutilisable. Ford s'efforce de créer un moteur qui soit d'une construction plus simple et qui comporte moins de pièces, mais on ne prévoit pas que ses expériences donnent des résultats d'ici longtemps.

En outre des difficultés que l'on éprouve à obtenir l'aluminium, le magnésium et les alliages d'acier nécessaires, en outre de la pénurie d'hélices, le point faible de la production des avions aux Etats-Unis est la fabrication des moteurs. Lorsque l'on a lancé le grand programme de défense l'été dernier, les fabricants de moteurs travaillaient déjà à plein rendement s'il y avait encore moyen d'accroître notablement la fabrication des avions mêmes. La grande difficulté était d'augmenter la production des moteurs de plus de 1 000 chevaux-vapeur qui sont nécessaires aux avions de combat et que trois compagnies seulement sont en mesure de fabriquer à l'heure actuelle. Certains fabricants d'automobiles se sont cependant engagés à produire des moteurs et on s'attend à ce que Ford et Packard commencent à en livrer au cours de l'été. Le seul moyen qui existe à l'heure actuelle d'accroître la production est de confier à d'autres compagnies des sous-traitants pour la fabrication des pièces; plusieurs compagnies le font déjà sur une grande échelle.

La situation est beaucoup plus encourageante lorsque l'on songe aux progrès qui ont déjà été réalisés. En 1939, les Etats-Unis n'ont

produit qu'un peu plus de 2 000 avions militaires et leur industrie fonctionnait à la fin de l'année à 60 pour cent environ de son potentiel. Après l'offensive allemande du printemps dernier, les progrès ont été rapides. L'espace consacré à la fabrication des avions dans les usines a doublé et il y a autant de nouvelles usines actuellement en construction. Même si la plupart de ces placements ne doivent commencer à porter fruit que vers le milieu de 1941, le nombre des avions militaires fabriqués au cours de l'année dernière n'en a pas moins fait un bond à 5 800. Les estimés de la production à venir sont de 1 250 par mois à partir de janvier 1941, 1 500 à partir de juillet et 3 000 à partir du printemps de 1942. Au cours de cette période de deux ans qui se terminera en juillet 1942 on estime qu'il se fabriquera 40 000 appareils dont 14 000 pour le compte de la Grande-Bretagne quoiqu'il est possible qu'elle en obtienne une plus forte proportion.

Le fait que l'industrie de l'avionnerie a concentré jusqu'ici ses efforts sur l'accroissement des moyens de production a eu pour effet de restreindre la production elle-même, mais l'augmentation devrait être considérable désormais au fur et à mesure que les nouvelles usines commenceront à produire. Les types modernes d'avion que l'on fabrique sont supérieurs dans l'ensemble aux appareils allemands. Les Allemands peuvent bien utiliser de nouveaux perfectionnements et adopter de nouveaux types, mais il leur faudra alors entreprendre la tâche longue et compliquée de s'outiller à neuf

La T.S.F.

Ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre toutes grandes ses portes à ceux qui ont la volonté d'apprendre..."
Le président de la Société.

ONDES PAR-CI...

ONDES PAR-LÀ...

Le Réveil Rural est une émission très suivie. Le courrier que reçoit chaque jour Radio-Canada démontre l'intérêt que cette tribune a créée non seulement à la campagne mais aussi à la ville. M. Armand Bérubé qui la dirige nous a fait observer à ce sujet :

"Instruire le radiophile en l'intéressant, tâche très difficile! C'est en effet une erreur de croire que la radiophonie éducative est une chaire d'université. Cette nouvelle tribune bien différente des autres; demande une forme littéraire bien adaptée. Car la radiophonie éducative, si elle veut intéresser et exercer toute son influence, doit créer une forme d'expression qui lui soit propre."

"Donc depuis le 11 avril 1938, nos émissions se sont continuées sans interruption. La voix de nos éducateurs a débordé l'enceinte de nos maisons d'éducation, qui ont ainsi rayonné sur toute la Province; la parole de nos conférenciers, de nos techniciens a atteint de plus vastes auditoires: ça été comme un congrès qui, au lieu de demeurer sans lendemain, a prolongé son écho fécond."

"Et l'on a traité de tous les sujets pouvant intéresser la population. Voici comment se groupent les sujets étudiés :

Aspect culturel : Ame rurale — folklore — histoire et géographie — arts rustiques et métiers — nos belles campagnes — embellissement de la ferme — éducation familiale — l'école et la ferme — nos plantes — nos animaux — jeunes naturalistes — éducation civique et législation rurale — lectures — loisirs.

Aspect économique : Colonisation — jeunes agriculteurs — économie domestique et hygiène de l'alimentation — cercles de fermières — économie rurale — coopération et caisses populaires — association professionnelle.

Aspect technique : Grande culture — horticulture — terres à bois et érables — protection des plantes — industrie animale — pêcheries — génie rural.

"En face de cette tâche, a continué M. Bérubé, nous avons dû mesurer nos forces et nos ressources, n'entreprendre que ce que nous pouvions réussir, et comme on dit vite s'il faut nous en tenir à l'essentiel, nous nous sommes attachés à la radiophonie rurale doit pouvoir compter sur divers services de renseignements couvrant tous les coins de la Province, services qui devront être créés ou adaptés à l'accomplissement de cette nouvelle tâche."

Le docteur Richard Redler dont les auditeurs de Radio-Canada ont suivi les travaux, en particulier celui portant sur la persécution des Catholiques dans les pays nazis, a parlé, le mardi, 26, à 7.15 hres du soir, de "L'Annexion de l'Autriche".

Avant l'annexion, Richard Redler exerçait la profession d'avocat en Autriche. Après l'assassinat du Chancelier Dollfus en 1934, il entra dans le Service Secret afin de combattre les agissements nazis en Autriche.

Durant les dernières années de l'indépendance de l'Autriche, il avait été chef du Service de Presse et d'Information au ministère des Affaires étrangères à Vienne. Le jour de l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, le 12 mars, 1938, il fut arrêté par les envahisseurs.

L'année suivante, il réussissait à s'évader en France. Durant la guerre il a travaillé avec le Service de l'Information français et diffusé plusieurs allocutions à l'adresse des Autrichiens.

Quelques jours avant l'Armistice, il fut arrêté par la police française et détenu pendant huit mois dans un camp de concentration. Finalement, grâce à l'intervention du gouvernement américain auprès des autorités de Vichy, il fut relâché, passa en Afrique, et arrivait à la Martinique en avril, pour atteindre finalement New-York en avril dernier. Il n'est au Canada que depuis quelques semaines.

Les discours lors de l'ouverture de l'Exposition provinciale de Québec, le vendredi, 29, seront diffusés par les postes du secteur français de Radio-Canada. Cette émission passera de 8.30 hrs à 8.55 hrs. Les conférenciers seront le maire de Québec, le Premier Ministre de la Province, le ministre provincial du commerce, l'honorable Oscar Drouin. Il est probable que l'honorable Wilfrid Hamel et monsieur Lacroix, ministre du commerce de Haïti, prendront aussi la parole.

Le lundi, 1er septembre, à neuf heures et demie du soir, Radio-Canada transmettra une émission consacrée à la Fête du Travail. Cette émission consistera en un sketch dramatique inspiré de la fable de Lafontaine "Le Laboureur et ses Enfants". L'auteur, Félix Leclerc, fera ressortir l'importance ou plus exactement la nécessité du labeur scolaire comme préparation à la vie. Sa thèse se résume à ceci que

RADIO-CANADA ET LES HEBDOS

Nous lisons dans "L'Homme Libre", de Drummondville :

J'écoutais dimanche dernier, la causerie hebdomadaire de Me Léandre Prévost à Radio-Canada; c'est une habitude que je trouve excellente et à laquelle je ne saurais manquer sans ressentir un certain vide dans ma journée du dimanche. Au début de sa causerie, M. Prévost cita un article de "l'Etoile du Nord", de Joliette, que nous aimerions reproduire en entier. Notre confrère a exprimé une opinion générale en disant que les hebdomadaires qui ont toujours accordé une bonne publicité à Radio-Canada avaient bien mérité que l'on s'occupât enfin d'eux.

Ce droit, cette raison, n'enlève rien, cependant, au mérite des dirigeants de notre Radio-Etat qui ont eu une idée excellente en organisant cet intéressant programme et la main très heureuse en choisissant Me Léandre Prévost pour le réaliser.

Il y a plusieurs raisons à cela; la première, si l'on veut bien l'admettre c'est que les hebdomas du Québec méritent bien la publicité qu'on leur fait. Ils jouent un rôle utile, le plus souvent désintéressé, toujours obscur, rarement compris, plus rarement encore reconnu. Ce programme met nos journaux en vedette, encourage les rédacteurs à faire de mieux en mieux et mériter la citation; la comparaison avec le voisin est de nature à créer une émulation, une concurrence dans le "bien fait" qui ne peut qu'aider à l'amélioration de la tenue de notre presse hebdomadaire.

En seconde raison, non moins importante, on pourrait placer le fait que la population d'une région n'est pas soudée à ce coin de terre et que des mutations se font; à ceux qui sont aujourd'hui loin de leur paroisse natale, il fait bon d'entendre des nouvelles de leur ancien "chez-eux" et nul doute que ce programme jouit déjà d'une grande popularité.

Nous avons le devoir de remercier Radio-Canada pour ce programme et nous prenons le plaisir de féliciter Me Léandre Prévost qui s'en acquitte avec beaucoup de talent et d'esprit. Nos lecteurs ne devraient pas manquer ces intéressantes émissions du dimanche après-midi, à une heure quarante-cinq.

Gérard BRADY

Radio-Canada inaugurera radio-collège en octobre

Le premier essai ayant parfaitement réussi, la radio d'Etat a établi un vaste plan selon les directives d'éducateurs réputés

Au cours de la dernière saison, la direction générale adjoint de Radio-Canada, M. Augustin Frigon, avait élaboré un projet d'émissions éducatives en collaboration avec le comité pédagogique de l'enseignement secondaire dans la province. Ce projet fort du concours des autorités compétentes devait être accueilli partout avec intérêt. Aussi, des groupes se formèrent spontanément dans nos collèges classiques, dans nos écoles normales et dans nos pensionnats, groupes qui suivirent avec assiduité les divers travaux qui leur étaient spécialement destinés. Ces travaux s'accompagnaient parfois de concours sous la gestion même de quelques-unes de ces institutions.

Ce fut après des recherches théoriques comme un premier essai mais l'essai fut jugé si heureux qu'il devait aboutir à un vaste plan selon les directives d'éducateurs réputés parmi lesquels M. Frigon, ancien directeur général, comme on le sait, de l'enseignement technique dans la province de Québec et président de la Corporation de Polytechnique. Ce plan consistera en une série de cours quotidiens, le samedi et le dimanche exceptés, portant sur toutes les branches de savoir, — littérature, sciences, histoire, arts, etc. et serviront en quelque sorte de point d'appui ou plus exactement de complément au régime scolaire proprement dit des élèves.

Le plan s'oppose d'ailleurs, en vertu du principe même du nouvel organisme, à toute surcharge des programmes d'enseignement. Il se propose d'être utile et agréable à la fois, de répondre avec sollicitude aux desirs de ceux qui parmi les élèves ont le goût d'étendre plus avant leur culture sans les obliger à de méticuleuses et épuisantes recherches. M. Frigon a constaté par exemple que dans les classes radiophoniques instituées par la British Broadcasting Corporation, l'enseignement n'avait pas la raideur d'un cours préparatoire à quelque examen final mais quelque chose de sportif, au sens de l'éducation.

Le premier but que s'est proposé Radio-Canada, ce fut de rendre les travaux accessibles à tous non seulement aux collégiens mais aussi à tous les auditeurs quels qu'ils soient. Cette initiative se rattache ainsi aux œuvres post-scolaires et de ce fait, comble une véritable lacune.

L'on juge l'homme à ses œuvres. Hector Gratton a été chargé de l'arrangement musical de cette émission.

Les recherches et les constatations de M. Frigon lors des missions que le gouvernement lui a confiées en Angleterre, en France et aux Etats-Unis, en vue de la création d'un service radiophonique de l'Etat, ont permis d'organiser sur une base pratique un organisme où s'est déjà affirmé la vertu pédagogique de la T.S.F. Les dispositions arrêtées récemment et accueillies avec ferveur par ses collaborateurs, — universitaires, hommes etc. — sont conformes dans leurs traits généraux au plan prévu. De nouveau, l'horaire a été établi de façon à permettre aux élèves de suivre, s'ils le désirent, bien entendu, les travaux de Radio-Canada, sans nuire pour cela à leur programme d'études et de récréation.

Ces travaux seront inaugurés pour après l'ouverture de l'année académique, c'est-à-dire en octobre, sous la rubrique Radio-Collège. Comme on le voit ce projet, grâce à de si hauts appuis, est plein de promesses.

L'année écoulée à Radio-Canada

Nous avons sous les yeux le résumé des opérations de la Commission canadienne de la radiodiffusion pour l'année fiscale 1940-1941. Ce dépliant fournit quelques renseignements d'un vif intérêt sur l'activité déployée durant ces douze mois par Radio-Canada. Il nous permet de constater les progrès accomplis en peu d'années et les espoirs que justifie notre réseau d'Etat.

C'est ainsi qu'on a irradié 36,419 programmes s'étendant sur une période de 12,129 heures. Ces chiffres sont environ trois fois ce qu'ils étaient pour l'année 1937-1938; ils marquent une augmentation de près de 182 pour cent sur le nombre des programmes et de plus de 147 pour cent pour les heures d'émission. Radio-Canada, on s'en rend compte aisément, ne chôme pas. De ces programmes, près de 77 pour cent sont des émissions originales, le reste étant des retransmissions ou des enregistrements phonographiques notamment de causeries prononcées par des personnalités en vue.

Le courrier exprime éloquentement la satisfaction du public. Sur un total de 42,406 lettres écrites par des auditeurs, il n'y en a qu'une fraction d'un pour cent qui soumettent des plaintes. Les autres correspondants félicitent le poste qu'ils ont écouté, demandent des renseignements ou formulent des requêtes. Ce courrier manifeste l'intérêt soulevé par certaines émissions et le souci du public de faire connaître sa réaction.

Radio-Canada a fait écho à l'opinion générale, en tentant de combler les vœux de la population qui souhaite connaître les nouvelles. Il a donc multiplié ses services d'information, ses bulletins spéciaux et ses commentateurs, jusqu'à consacrer à la diffusion des nouvelles 20.6 pour cent de ses émissions. Il a créé des rubriques qui ont établi sa réputation et qui ont provoqué un profond intérêt. Mentionnons au hasard "la situation ce soir" qu'occupait le regretté Louis Francoeur, "Tous pour la victoire", "O Canada!", "Let's face the facts", "We are not alone", "Britain Speaks" et nombre d'autres. Radio-Canada a accompli, dans le domaine de la radiodiffusion, de l'excellente besogne. ("Le Canada")

Ce que disent les journaux

La conscription ne serait pas un sacrifice, ce serait une erreur politique

(Du "Canada")

Y a-t-il contradiction entre l'attitude anticonscriptionniste — maintes fois réitérée — de M. Godbout et l'affirmation, qu'il vient de répéter, de la volonté de la province de Québec de faire tous les sacrifices que comporte notre participation à la guerre? "Tous les sacrifices", prétend le "Globe and Mail", cela comporte l'acceptation de la conscription. Et à la suite du journal toronto de Toronto, le "Devoir" qui cherche à tout propos querelle aux chefs du parti libéral, se demanda si le premier ministre de la province de Québec ne reniait pas là ses engagements antérieurs.

M. Godbout a eu l'occasion, depuis son discours de la Rivière-du-Loup, de réitérer son opposition à la conscription pour le service outre-mer. Cela ne l'a pas empêché de redire, jeudi dernier que "les Canadiens français sont prêts à faire jusqu'au dernier sacrifice pour rester attachés à la Couronne britannique." Il n'y a pas là contradiction. L'adoption ou le rejet de la conscription — dans le sens que les torontois donnent à ce mot — est une question de politique. La province de Québec, avec la majorité de la population du Canada, repousse la conscription non pas parce qu'elle y voit un sacrifice au-dessus de ses forces, mais parce que cette mesure est contraire à la conception que le plus grand nombre des Canadiens se font du rôle qu'ils ont à jouer dans la guerre.

La forme que devait prendre la participation du Canada à la guerre a été déterminée au début du conflit, en septembre 1939. La conscription pour le service outre-mer

Histoires gaies du premier "Vingt-Deux"

III
LE "CHARGER"

Parmi les organisateurs du recrutement du premier 22e se trouvait un homme dévoué mais peu au courant des questions militaires. Nous ne le nommerons pas mais les vieux "Vingt-Deux" le reconnaîtront. Ce personnage savait que, depuis 1908, l'auteur de cet article jouait avec ses camarades du 65e au soldat de parade et de salon.

Or, un journaliste fort bien connu et de grand talent — puisqu'il a quitté le journalisme pour améliorer son sort — avait réclamé au susdit personnage une position d'officier "de tout repos". Après maintes démarches, on me demanda quelle serait la meilleure situation d'officier qu'on pût accorder à un journaliste ignorant tout de l'art militaire. Comme il nous arrivait de blaguer — nous n'en perdimes pas l'habitude dans l'armée — nous avisâmes tout bonnement notre organisateur que la situation la plus apte à plaire à ce journaliste était celle de "charger" du colonel.

Notre journaliste, tout joyeux de pouvoir s'enrôler comme "charger" du colonel, avait avisé tous ses amis de sa nomination importante. Ce fut une commotion dans toutes les salles de rédaction. Un tel devenait "charger" du colonel F.-M. Gaudet!

Comme toute blague n'a qu'un temps, la nôtre inévitablement tourna au dramatique. Un de nos vieux camarades du 22e, journaliste tout comme l'ex-futur "charger" du colonel, apprenant la nouvelle sans être au courant de la blague, se rendit chez le futur "charger" pour l'aviser qu'on se payait sa tête.

— Comment? de répondre le "charger" mais cette situation n'est donc pas enviable?

— Mais non, dit le futur lieutenant-colonel. D'ailleurs, savez-vous ce que comporte le rôle de "charger"?

— Tout ce que je sais, rétorqua le candide c'est qu'il s'agit d'une position de tout repos. Mais, dites-moi, en quoi consiste la dignité de "charger"?

— Mon vieux, il s'agit tout bonnement du cheval du colonel. Le "charger", c'est un cheval!

Inutile d'ajouter de plus amples commentaires sur les suites de cet incident et de l'algare dont nous fumes l'objet peu de temps après. Certaines gens ne savent tout de même pas rire.

XENOPHON

Saison de chasse

Ottawa, Canada — Les règlements de la saison de chasse 1941 fixent encore pour toutes les provinces à douze canards et à cinq oies la quantité maximum de ce gibier que le chasseur peut prendre le même jour, vient d'annoncer le ministre fédéral des Mines et des Ressources. Les nouveaux règlements restreignent le moins possible la chasse des oiseaux migrateurs mais doivent tenir compte de la situation générale de ces oiseaux dans tout le continent; ils sont généralement établis d'après les principes adoptés en 1936, lors de la révision des règlements rendue nécessaire par la rareté des oiseaux aquatiques attribuable à une chasse trop intense et à la sécheresse

dans la région des prairies où les oiseaux avaient l'habitude de faire leurs nids. Cette loi s'appuie sur un traité conclu avec les Etats-Unis et dont l'objet est la conservation des oiseaux migrateurs et des oiseaux aquatiques, y compris les canards et les oies, lesquels appartiennent aux deux pays par suite de leurs migrations annuelles.

L'emploi d'appareils vivants reste défendu, et l'on fixe pour chaque province le maximum de canards et d'oies que les chasseurs peuvent prendre. Dans les Provinces Maritimes, l'Ontario et le Québec, la chasse à la bernache commune (brant) reste interdite, tandis qu'en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est celle des oies de Ross que l'on ne peut permettre.

La semaine sociale de Québec

Conférenciers de marque

Outre les trois cours qui se donnent le jour durant la Semaine sociale, il y a chaque soir des conférences confiées à des orateurs de marque et présidées par un personnage distingué. La première de ces conférences, à la Semaine sociale de Québec, qui aura lieu du 18 au 21 septembre prochain, sera donnée le vendredi soir, 19, par M. Félix Desrochers, conservateur de la bibliothèque du Parlement fédéral. Il parlera du laïcisme dans l'Eglise. Le deuxième conférencier, le samedi, 20, sera le R. P. Lévesque, O.P., directeur de l'Ecole des Sciences sociales de l'Université Laval qui exposera le rôle social de l'Action catholique. Enfin, à la soirée de clôture, le dimanche soir, 21, l'honorable sénateur Gouin parlera de l'union par l'Action catholique.

La Semaine sociale n'est pas une réunion fermée, un congrès où seuls seraient admis ses membres. Toutes les séances sont publiques, celles du jour comme celles du soir. L'entrée est gratuite. Des dispositions sont prises pour accommoder ceux qui viennent du dehors. On peut dès maintenant obtenir tout renseignement en s'adressant au secrétaire de l'organisation, M. Roger Marier, secrétaire de l'Ecole des Sciences sociales, rue de l'Université, Québec.

La plus vieille vache du monde

Elle avait vingt-neuf ans

Il y a une trentaine d'années une vache de la race du comté d'Ayr fut exportée d'Ecosse à destination de l'Australie.

Cette vache eut une génisse nommée "Victoria", et celle-ci vint de mourir à l'âge de vingt-neuf ans, cas de plus grande longévité que l'on connaisse encore pour une vache laitière.

A l'âge de dix-huit ans, alors qu'elle fut acquise par MM. Korff Bros., à Campbelltown, New Sydney, elle donna 7,090 litres de lait et 215 kilogrammes de beurre en une lactation. Deux années plus tard, elle fut championne à l'Exposition Royale de Sydney, et même à l'âge de vingt-deux ans, quand elle remporta le deuxième prix, elle donna 5,970 litres de lait et 245 kilogrammes de beurre.

Le seul fils qu'ait eu "Victoria", à savoir "Glenowen Victor", lequel naquit quand elle avait vingt ans, a engendré plusieurs des meilleures productrices de lait en Australie, tandis que l'une de ses filles, "Glenowen Joyce", a détenu le record australien à l'âge de deux ans, ayant produit 24,290 litres de lait et 1,040 kilogrammes de beurre pendant quatre périodes de lactation, de 273 jours chacune.

Un autre représentant de cette race du comté d'Ayr avait vécu très longtemps fut le taureau écossais "Lyonston Douglas", mort aux Etats-Unis il y a quelques mois, dans sa dix-septième année. Il avait produit plus de 350 fils et filles déclarés en Ecosse et aux Etats-Unis, pays où il fut exporté à l'âge de huit ans. Sa progéniture est disséminée dans toutes les parties de l'Afrique du Sud, de Kenya, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Pérou, de même qu'en Ecosse et en Amérique.

Cette race du comté d'Ayr possède la propriété remarquable de pouvoir réussir sous tous les climats. Il y a des troupeaux de cette race en Afrique Equatoriale; dans la zone arctique, en Finlande, en Suède et en Alaska; à des milliers de mètres au-dessus du niveau de la mer dans les Andes, et dans les bas marécages de la Chine.

Très aimées pour leur longévité, leur forte production, la bonne qualité de leur lait, leur reproduction régulière, leur alimentation peu dispendieuse et leur excellente santé, ces bêtes du comté d'Ayr sont garanties exemptes de tuberculose par les attestations du gouvernement britannique en beaucoup plus grand nombre qu'aucune autre race de Grande-Bretagne.

On rapporte que 116 vaches du comté d'Ayr ont produit chacune plus de 45,460 litres de lait au cours de leur existence.

Ces données provenant de la "Ayrshire Cattle Herd Books Society of Great Britain and Ireland".

Croquis de chefs

Son Excellence le major-général
sir Eugène Fiset, C.M.G., D.S.O., V.D., M.D.,
lieutenant-gouverneur
de la province de Québec



Son Excellence le major-général
sir EUGÈNE FISSET,
C.M.G., D.S.O., V.D., M.D.,
lieutenant-gouverneur de la
province de Québec.

Il y a plus de quarante ans, pendant la guerre des Boers, alors que leurs deux unités campaient à Belmont, en Afrique-Sud, le médecin d'un régiment d'infanterie canadienne rencontra un lieutenant australien du Queensland Mounted Infantry. Les jeunes militaires ne devaient se revoir que cette année, à l'occasion de la Messe pour la Victoire célébrée à Montréal en février dernier. L'un y représentait officiellement la province de Québec et l'autre, le Commonwealth de l'Australie. Tous deux sont maintenant chevaliers et majors-généraux. L'Australien est le major-général Sir William Glasgow, premier haut-commissaire de l'Australie au Canada. Le Canadien est le major-général Sir Eugène Fiset, C.M.G., D.S.O., V.D., M.D., lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La situation actuelle de ces deux hommes montre combien la société des nations réunie autour de la Couronne britannique sait reconnaître le mérite de ses fils, qu'ils viennent de son plus lointain Dominion ou qu'ils soient membres d'une de ses plus petites minorités. Leur vie donne aussi une idée des vastes horizons que présente une carrière militaire et l'on n'en peut signaler de plus bel exemple que celui de Sir Eugène Fiset — soldat, médecin, administrateur et homme d'état.

Né à Rimouski le 15 mars 1874, fils de l'hon. J.-B.-R. Fiset, sénateur, Eugène-Marie-Joseph Fiset fait ses études au séminaire de Rimouski et à l'Université Laval, où il reçoit son doctorat en médecine. Il se rend ensuite en Europe pour y parfaire ses études — à Paris d'abord, où il travaille avec le grand spécialiste Larmoy, et ensuite à Londres. Il profite de son séjour en Angleterre pour suivre des cours militaires à Aldershot, où se trouve maintenant l'un des principaux centres d'instruction des troupes canadiennes en Grande-Bretagne.

Mais c'est pendant la guerre sud-africaine que Sir Eugène s'illustre surtout comme soldat. Entré comme sous-lieutenant au 89e régiment en 1890, il part pour l'Afrique avec le 2e bataillon du Royal Canadian Regiment, comme chirurgien-major, en 1899. Parmi les autres officiers

canadiens-français de son unité on remarque le colonel Oscar Pelletier, le lieutenant — maintenant major-général — H.-A. Panet ainsi que les lieutenants M.-G. Blanchard, Louis LeDuc et E.-A. Pelletier.

A Paardeberg, en 1900, Sir Eugène est le héros d'un acte de bravoure ainsi relaté par son frère d'armes, le colonel Pelletier, dans ses "Mémoires et Souvenirs": "Le capitaine Arnold, qui commande la première ligne, est mortellement blessé à la tête et l'un des brancardiers qui le transportent est tué sur le chemin du retour. Le chirurgien Fiset se porte en avant pour donner les premiers soins et revient avec le blessé." Pour sa conduite, Sir Eugène fut recommandé pour la Croix Victoria par son commandant, le colonel Otter. Mais à titre de médecin, il était théoriquement non-combattant et de ce fait, ne put recevoir cette décoration si précieuse.

Sir Eugène n'en est pas moins cité trois fois à l'ordre du jour et décoré de la médaille de la Reine avec quatre agrafes. Il est aussi breveté lieutenant-colonel et, en 1903, le jour anniversaire de la bataille de Paardeberg, il reçoit à Ottawa, des mains mêmes du gouverneur général, Lord Minto, la croix de l'Ordre du Service distingué (D.S.O.).

En 1901, le héros de Paardeberg assiste au couronnement d'Edouard VII et, en 1902, il épouse Stella Taschereau, fille de Me Linière Taschereau, avocat et député. Continuant sa carrière dans l'Armée, Sir Eugène est d'abord directeur des Services de Santé, de 1903 à 1906, puis sous-ministre de la Défense de 1906 à 1924 — soit pendant dix-huit ans. C'est ainsi qu'après avoir vu le feu en Afrique, Sir Eugène Fiset occupa l'un des postes administratifs les plus importants de l'Armée, durant la Grande Guerre. Fait commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges (C.M.G.) en 1913, promu major-général en 1914, nommé chirurgien général en 1915, Sir Eugène est créé chevalier en 1917. La Couronne britannique ne pouvait mieux récompenser un homme qui avait si bien servi son pays.

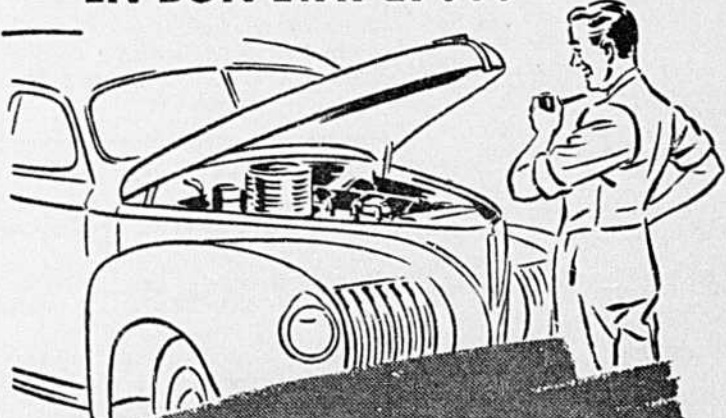
Des pays étrangers ont aussi tenu à reconnaître le mérite de Sir Eugène. Il est chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire, commandeur de la Couronne de Belgique et de l'Ordre de Saint-Sava (Serbie) ainsi que détenteur de la médaille militaire de Tchécoslovaquie.

En 1924, après plus de trente ans de service, sir Eugène prend sa retraite... ou croit la prendre. Mais sa patrie le réclame encore et il est élu député aux Communes, dans son comté natal de Rimouski, le 2 septembre 1924. Il est réélu aux élections générales de 1925, 1926, 1930 et 1935. Enfin, pour couronner une carrière si variée et si remplie, Sir Eugène Fiset est nommé lieutenant-gouverneur de sa province, le 14 décembre 1939.

Les jeunes médecins actuels des Services de Santé de l'Armée — comme du reste tous nos soldats — peuvent se tourner vers Spencerwood s'ils ont besoin d'inspiration. Non seulement ils y trouveront la preuve que tout leur est possible mais aussi que la patrie canadienne n'oublie pas ceux qui la servent avec bravoure, compétence et loyauté

COOPÉREZ AVEC VOTRE PAYS

GARDEZ VOTRE VOITURE EN BON ÉTAT ET...



Économisez la Gazoline

RAPPELEZ-VOUS BIEN:
Moins de vitesse signifie plus d'économie.

Coopérez avec votre garagiste dans votre propre intérêt. Faites-lui vérifier votre voiture et la mettre en état d'économiser de la gazoline. Vous lui procurerez du travail tout en respectant votre engagement de 50%. Chaque gallon compte; à vous de voir à ce que pas une goutte ne soit gaspillée. Nos armées ont un droit de priorité sur la gazoline disponible au pays.

Épargnez et partagez la gazoline: c'est pour la VICTOIRE!

NOUVEAUX PRIX

CASTORIA	0.33	0.63
CYSTEX	0.35	0.69 1.25
DANDERINE	0.39	0.68 1.13
KOTEX ou MODESS	12 pour	0.25
"	30 pour	0.59
"	48 pour	0.85
PATE A DENTS "Colgate"	0.13	0.25 0.40
PATE A DENTS "Ipana"	0.29	0.49
PATE A DENTS "Forhan's"	0.13	0.29 0.49
TALC "Z. B. T."	0.18	0.28 0.55

PHARMACIE OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Voisin du marché

Téléphones : 558 et 559

FLEURS pour toutes occasions
• Bouquets de nocce • Tributs florauxChocolats
LAURA SECORD
et BETTY ANN

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

MELI-MELO

(Suite de la deuxième page)

Le congrès eucharistique de Trois-Rivières

De grandes manifestations ont marqué, dimanche, la clôture du congrès eucharistique du diocèse de Trois-Rivières. Dix-huit évêques et archevêques dont son éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, y ont pris part.

LA BEATIFICATION DE MGR GRANDIN

La Sacrée Congrégation des Rites a continué récemment l'étude de la validité du procès diocésain pour la béatification de Mgr Vital Justin Grandin, premier évêque de Saint-Albert (Alberta), décédé en 1907. Le diocèse de Saint-Albert devint, après la mort de Mgr Grandin, l'archidiocèse d'Edmonton, (Alberta).

LE PREMIER BATEAU A VAPEUR CANADIEN

On s'est rendu compte dès les débuts de l'histoire du Canada que la navigation était le moyen le plus facile et le moins dispendieux de transporter les marchandises d'un endroit à l'autre. On se servit d'abord de canots, mais l'expansion du commerce des fourrures, du bois et des produits agricoles les fit remplacer successivement par les bateaux légers, les bateaux à voile, et les bateaux à vapeur.

C'est à Montréal que l'honorable John Molson construisit le premier bateau à vapeur canadien, dont le lancement eut lieu en 1809. L'"Accommodation" — c'était le nom du nouveau vaisseau — avait 85 pieds de longueur et pouvait accommoder 20 passagers. Ses roues perpendiculaires à double rayon étaient mues par une machine à vapeur de fabrication anglaise. Il entreprit son premier voyage de Montréal à Québec, le 3 novembre 1809, et prit 66 heures.

Le navire faisait encore le service Québec-Montréal et fut très utile durant la guerre de 1812-1814. La Commission des Sites et des Monuments historiques a jugé que l'événement marquait une étape importante de l'évolution industrielle du Dominion et elle a recommandé qu'une plaque de bronze portant une inscription appropriée soit placée en avant de l'édifice sis à 1670 est, rue Notre-Dame, Montréal.

LE REVE D'HITLER

"Il est évident qu'aussi longtemps que le Royaume-Uni, soutenu par le reste de l'Empire britannique et aidé par la sympathie agissante et les ressources matérielles des Etats-Unis, tiendra fermement et combattra résolument, Hitler, n'a pas de chance de réaliser ses rêves de domination mondiale. Toute tentative dans ce but est vouée à l'échec." (Major-général H.D.G. Crerar, D.S.O., chef de l'Etat-major général).

L'IMPORTANCE DE L'INSTRUCTION MILITAIRE

"Il faut beaucoup de temps pour instruire les hommes d'une armée moderne et mécanisée, beaucoup de temps pour leur procurer leur équipement. Il ne suffit pas d'un uniforme pour faire un soldat. Cela est vrai plus que jamais aujourd'hui. C'est pourquoi nous insistons tellement sur l'instruction militaire. C'est pourquoi nos hommes sont entraînés à fond au Canada avant de partir pour outre-mer. C'est pourquoi nous voulons des hommes spécialisés. C'est pourquoi nous sommes organisés pour accepter des hommes sans métier et les former pour en faire des spécialistes et les affecter aux dif-

Nouvelles de Saint-Jérôme

Affaires municipales

Nos édiles persistent à garder le silence. Leurs dépenses parlent pour eux!

La rumeur publique, fondée sur des faits assez précis, assure que depuis à peine trois ans, notre conseil municipal a dépensé au moins quatre à cinq milles dollars en voyages et en réceptions dont on ne connaît pas la justification ni le but, ni le bien qu'en a retiré la ville.

Nous répétons que l'administration municipale se doit à elle-même comme aux payeurs de taxes de justifier ces dépenses.

La fête du Calvaire

Notre fête annuelle au cimetière aura lieu cette année, le dimanche, 14 septembre.

Départ d'un missionnaire

Dimanche dernier, le sermon était donné par le R. Père Engelbert Lacasse, s.j., fils de M. et Madame Damase Lacasse, de Saint-Jérôme.

Le Reverend Père Lacasse s'embarquera ces jours-ci pour la Chine.

Tag Day pour l'atelier de l'Enfant-Jésus

Demain et dimanche, des jocistes, avec l'aide bénévole de quelques autres jeunes filles solliciteront des aumônes pour l'oeuvre de l'Atelier de l'Enfant-Jésus. Comme on le sait cette association de jeunes gens s'occupe de fabriquer ou de réparer des jouets qui sont distribués aux enfants pauvres de la ville, à l'époque des fêtes. Que chacun donne généreusement pour encourager cette belle oeuvre.

En visite à Saint-Jérôme

Mercredi dernier, Mme R.-A. Haislip, (née Gabrielle Thomas), de Coldwell (N.J.) E.-U., était chez son oncle l'honorable Jules-Edouard Prevost. Elle était accompagnée de son mari, le M. Haislip Lamarre, de Mme Gaspard Archambault et de Mme Roger Bertrand, de Montréal.

Mme Haislip n'avait pas visité sa famille du Canada depuis seize ans.

Retraite fermée

Ce soir, un groupe d'hommes mariés et de jeunes gens partent pour la villa Saint-Martin où ils font une retraite fermée, d'ici à lundi.

La fête du Travail au bureau de poste

Distribution à domicile: aucune. Guichets: seront ouverts pour toutes les catégories d'opérations postales de 10 hrs à midi, de 5 hrs à 6 hrs P.M.

Salle d'attente: de 8.00 A.M. à 6 P.M.

Distribution par express: comme à l'ordinaire.

Expédition et réception des dépêches: comme à l'ordinaire.

Lévy des boîtes aux lettres: 1 levée dans l'après-midi à 3.35.

Livraison: routes rurales: aucune ce jour-là.

J. H. DESJARDINS,

Directeur de la Poste à Saint-Jérôme, P. Q.

La rentrée des classes

La rentrée des classes dans les dix écoles de la campagne, les quatre écoles de quartiers de la ville, et au collège, aura lieu le mardi matin, 2 septembre; au Jardin de l'Enfance chez les Soeurs du Bon Conseil, le mercredi matin, 3 septembre; au Pensionnat des SS. Anges et à l'Ecole Normale, le mercredi après-midi, 3 septembre.

Un enfant se fracture le coude en cueillant des pommes

Georges Lecours 10 ans, s'est fracturé le coude gauche, mardi après-midi, dans un accident qui se produisit sur la ferme de ses parents, à Saint-Jérôme.

L'enfant cueillait des pommes, lorsqu'il tomba de la clôture où il se tenait. Il fut transporté à l'hôpital Sainte-Justine où il est présentement hospitalisé.

40e anniversaire de mariage

Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait au chalet de M. et Mme Paul-Emile Leclair pour fêter leur 40e anniversaire de mariage. Après lecture de l'adresse par l'une des petites filles des héros de la fête, Denise Langlois, Lise Leclair leur présenta une corbeille de quarante roses, Monique Leclair et Pierrette Langlois chacune un magnifique cadeau. Il y eut danse et divertissements. A six heures, on servit le souper-buffet. La fête se termina par un feu d'artifice gracieusement offert par M. Alfred Langlois. Tous se séparèrent à regret en emportant un joyeux souvenir.

Parmi les personnes présentes on remarquait les quatre enfants des héros de la fête Germaine (Mme Alf. Langlois), René, Fernand et Lucien Leclair avec leurs épouses et époux ainsi que leurs petits-enfants au nombre de douze. Les frères et soeurs des jubilaires ainsi que leurs enfants, M. et Mme Alcide Léveillé, M. Napoléon Leclair, M. et Mme E. Leclair de Montréal, M. Rodrigue Leclair, Mme Théophile Bastien, de Montréal, Mlle Maria Guénette, M. et Mme John O'Donney, de Saint-Jean, M. et Mme Alphonse Boivin, Mme Jacques Leclair, M. et Mme Armand Fléon et leur fils Gérard,

M. et Mme René St-Vincent et leur fils Pierre, M. et Mme Raoul Ginguas et leur fille Gisele M. et Mme Bruno Boivin et leur fille Yvette, de Montréal M. et Mme Jean O'Donnell et leurs trois enfants, de Saint-Jean. Mme Claude O'Donnell, de Montréal Claire et Nelly O'Donnell, de Saint-Jean, M. Blaise Landry, Jacqueline Leclair, M. et Mme Emilie Labelle, M. Jos. Gauthier, maire de la paroisse et Madame Gauthier, ont honoré de leur présence notre fête familiale.

Bingo

Les Chevaliers de Colomb organisent pour le mardi soir, 18 septembre prochain, un grand Bingo, au profit des oeuvres paroissiales.

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Marie-Pauline Bérubé fille de M. et Mme Paul-Emile Bérubé, de Saint-Boniface, M.-N., avec M. Paul-Emile Wilson, de Prince-Albert, Sask., fils de M. Camille Wilson, décédé, et de Mme Wilson de St-Jérôme, Qué., qui sera béni le 9 septembre 1941 dans la cathédrale de St-Boniface, Man.

Décès

Madame Charles Langlois

A l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, à Montréal le 26 août 1941, à l'âge de 79 ans, est décédée Maria Matte, épouse en 1ères nocces de feu Charles Labelle, en 2èmes nocces de feu Charles Langlois. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Montréal. La défunte était la fille de feu M. Howard Matte, de Saint-Jérôme.

Nos condoléances à la famille.

Mme Vve William Hutt

Hier, jeudi 28 août, avaient lieu en l'église de Saint-Jérôme les funérailles de Madame Veuve William Hutt, née Laurence Cardinal, décédée le 25 août à Montréal, à l'âge de 50 ans.

M. Josaphat Gauthier

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Josaphat Gauthier, époux de Maria Brière, décédée ce matin, à Saint-Jérôme, à l'âge de 63 ans.

Ses funérailles auront lieu lundi, 1er septembre, à 9 heures.

Nous prions les familles éprouvées d'agréer nos sincères condoléances.

Balle molle

Dimanche prochain, 31 août, l'équipe de Balle Molle V-9 de Jos Forget ira rencontrer le Jamieson Paint sur le terrain du Stelco à Saint-Henri de Montréal dans la première partie d'une série de deux dans trois pour les préliminaires du tournoi provincial dans lequel onze équipes se sont inscrites. Le dimanche, 7 septembre, le V-9 recevra la visite de la même équipe pour finir sa série par deux parties jouées sur le terrain municipal. Ceux qui désirent voir de l'action et du beau jeu devront faire en sorte de ne pas manquer de venir voir le V-9 qui sera renforcé, outre Lorrain, des Balabé, Phérard, Champagne, ce qui veut dire que l'équipe de Jos Forget a droit de regarder vers le championnat avec confiance. Pour ne pas se faire d'illusions il faut compter que le V-9 devra vaincre les clubs tels que Billard, Eddy, Maisonneuve, Ahuntis, Drummondville. Aussi sa tâche est lourde mais nous comptons sur l'encouragement de nos supporters. Pour détails à venir, voir nos journaux locaux.

Deux jeunes fugitifs capturés à l'issue d'une chasse des plus mouvementée

Deux jeunes fugitifs de la "Shawbridge Boys Farm", furent capturés, à la fin de la semaine dernière, par le conducteur et des hommes d'équipe du personnel d'un convoi des Chemins de fer nationaux. La capture fut effectuée, samedi soir, au moment où les fugitifs tentaient de se rendre à Montréal. Un troisième adolescent, qui se serait aussi évadé avec les deux premiers, réussit à prendre la fuite à l'issue d'une chasse des plus mouvementées.

Le train qui voyageait dans la direction de la métropole, du lac Rémi, fut retardé d'une quinzaine de minutes à cause de cette affaire. La chasse à l'homme qui se termina par la capture des trois fugitifs, se déroula à la campagne, à un endroit sis à une quinzaine de milles au sud de Saint-Jérôme. Les jeunes individus, tous trois âgés de 12 ans, auraient monté dans le train à Saint-Jérôme. On les trouva cachés sous la porte d'entrée d'un des wagons. Au départ du train, ils lâchèrent prise et prirent la fuite. On fit alors stopper le convoi et la chasse à l'homme commença, pour se terminer par la capture de deux des trois fugitifs. On recherche présentement le troisième. Ceux qui furent capturés furent conduits à Montréal, où ils furent livrés à la police, pour être ensuite transférés à la Cour des jeunes délinquants.

Rapport du chef de police

Juillet 1941

Saint-Jérôme, le 1er août 1941
A SON HONNEUR LE MAIRE,
MM. LES ECHEVINS
DE LA VILLE DE SAINT-JEROME.
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités des départements feu, police et marché pour le mois de juillet 1941.

FEU

Au cours du mois de juillet 1941, l'essai de la pompe à incendie a été faite et elle a bien fonctionné.

Au cours du mois de juillet 1941, la brigade des incendies a répondu à 4 appels, dont trois dans la ville et la quatrième à Sainte-Marguerite du lac Masson.

Aucun dommage a été causé par le feu dans les limites de la ville au cours de ce mois.

POLICE

Au cours du mois de juillet 1941, 43 plaintes ont été enregistrées au poste de police.

Les constables ont répondu à 108 appels de service.

Au cours du mois de juillet 1941, 12 arrestations ont été opérées, par les constables, 4 jeunes évadés d'un camp de villégiature, 2 personnes, pour vol, 1 pour obtention d'argent sous faux prétexte, 1 pour grossière indécence, 2 pour contrevention au règlement 334 N.S. et 2 pour contrevention au règlement 197 N.S.

De ce nombre, trois seulement ont été traduites en cour, elles furent condamnées à \$3.00 d'amende les frais (2) et l'autre à \$5.00 d'amende et les frais.

Les quatre jeunes évadés ont été remis aux autorités de l'institution, les deux personnes arrêtées pour vol à Mont-Laurier ont été remises aux autorités policières de la province, et les autres ont été libérées sans traits.

Trente personnes ont été abritées au poste de police au cours du mois, et 8 repas furent servis.

Au cours du mois de juillet nous avons enregistré 13 accidents, automobiles, bicyclettes et voitures, 3 personnes furent légèrement blessées.

Un accident a été enregistré au pont Viau, un camion a défoncé le tablier; celui-ci avait une charge qui dépassait le poids maximum permis.

Deux enfants égarés ont été trouvés et conduits à leurs parents. Un indigent a été conduit dans un hôpital de la ville de Montréal avec la voiture du département.

Le chef et un constable sont allés à Sainte-Marguerite avec l'appareil pour respiration artificielle (Inhalator) mais à notre arrivée la mort avait fait son oeuvre. Conformément à la décision du conseil un compte a été envoyé à qui de droit. Les personnes qui faisaient de l'abbatage en contrevention au règlement 198 N.S. ont été avisées de se conformer par l'inspecteur sanitaire et le chef de police.

Deux bicyclettes volées ont été trouvées et remises à leurs propriétaires.

Un porte-monnaie trouvé à Rosemère par Mlle McDonald et apporté au poste de police de Saint-Jérôme a été réclamé par son propriétaire.

Une valise trouvée par un constable a été réclamée par son propriétaire.

Soixante-et-onze lampes de rues ne faisant pas de lumière ont été rapportées par les constables de nuit. Avis a été donné à chaque fois à la Gatineau Electric.

Pour les portes et châssis non fermés à clef, voir rapport détaillé.

La somme de \$1.65 a été perçue de M. O. Therrien de Saint-Canut pour recharger 3 extincteurs, remise a été faite au trésorier de la ville.

12 chiens ont été abattus.

Votre tout dévoué,

A.-Raoul LATOUR,

Directeur.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258-201-35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.

FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60

295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, L.L.B.

AVOCAT

128 rue Blainville

SAINT-THERESE

Téléphone 50

NOTAIRE

333, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

ROLAND GADBOIS

NOTAIRE

Tous les jours de la semaine,

de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.

TARIF

2 sous le mot, minimum 10c. ou 3 insertions pour \$1.00.

ARGENT A PRETER

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés,

demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

HOMMES & FEMMES DEMANDES

Aimeriez-vous retirer un beau sa-

laire toutes les semaines? Vous le

pouvez en représentant une bonne

Compagnie. JITO offre de nom-

breux avantages, produits GRATUITS,

SPECIALITE INTERESSANTES.

TRENTE JOURS D'ESSAI SANS

RISQUE. Pour détails, écrivez à:

JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

22-29-5-P.

LOGEMENT A LOUER

Logement moderne à louer occu-

pation immédiate, 6 pièces, chauff-

age central, chambre de bain en

tôle, 2 grands balcons, 2ième étage,

Bel avenir. Ecrire en donnant âge

et degré d'instruction à/s de L'Ave-

nir du Nord, Saint-Jérôme.

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Bureau existant depuis 40 ans

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

ALLEZ A LA

FERRONNERIE

ALFRED LANGLOIS

LIMITEE

473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME

BOIS de CONSTRUCTION

Spécialité :

PLANCHERS EN BOIS DUR,

BOIS DE CHARPENTE EN PIN ROUGE,

PORTES INTERIEURES EN PIN ROUGE,

VENEER EN PIN ROUGE ET MERISIER,

PLANCHE ISOLANTE "DONNACONA",

PAPIER IMITATION DE BRIQUE "BRANTFORD"

Côtés de chaloupes en cèdre rouge

largeurs 12" à 18" pouces

longueurs 16 à 22 pieds

The EAGLE LUMBER Co. Ltd.

Tél. 60 Saint-Jérôme Rue Saint-Janvier

Gin de KUYPER

Pour obtenir une boisson rafraichissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

40 onces 26 onces 10 onces
\$3.45 \$2.40 \$1.05

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER à SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné que par l'ordonnance de l'honorable juge Philémon Cousineau, juge de la cour supérieure du district de Terrebonne, en date du 12 août 1941, les soussignés Dame HELENE DUGAL et ses petits enfants ont été autorisés à prendre et qu'ils ont pris en conséquence la qualité d'héritiers bénéficiaires de la Succession GUSTAVE PAULIN, en son vivant du village de Brownsburg, comté d'Argenteuil, son époux et grand-père des dits petits enfants.

Pour les requérants :
Signé : JACQUES BEAUDOIN, Notaire.